

# LE DEVOIR

VOL. CI N° 110

LE MERCREDI 19 MAI 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

## Cimon démissionne, Bastarache secoué

### Les travaux de la commission d'enquête pourraient être retardés

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Talonné depuis une semaine au sujet de ses contributions au PLQ, le procureur en chef de la commission Bastarache, Pierre Cimon, a choisi de démissionner hier.

Il l'a fait « dans le but d'éviter toute remise en cause de l'impartialité de la commission Bastarache et

pour assurer la sérénité des procédures », a-t-il expliqué dans un communiqué diffusé par le cabinet Ogilvy Renault, dont il est un des principaux associés. Il a repris l'argumentation selon laquelle « le seul exercice public d'un droit démocratique fondamental [contribuer à un parti politique] ne peut constituer une apparence de partialité ». Il a soutenu n'entretenir aucun lien de quelque nature que ce

soit avec un parti politique et n'avoir jamais participé à un congrès politique. A ses dires, il aurait pu accomplir sa tâche « avec compétence et intégrité ».

Le commissaire Michel Bastarache a été sonné par cette décision et a refusé toutes les demandes d'entrevue, hier. « Vous comprendrez qu'une nouvelle comme celle-là entraîne toujours dans un premier temps une certaine discussion à l'interne. Les

gens doivent d'abord accuser le coup », a soutenu le porte-parole de la commission, Guy Versailles, qui n'a rappelé *Le Devoir* qu'en soirée, hier.

Michel Bastarache n'a publié qu'un court communiqué vers 19h30, affirmant qu'il accueillait la nouvelle « avec un profond regret ». Il a toutefois

VOIR PAGE A 8: BASTARACHE

Lien ferroviaire avec l'aéroport Montréal-Trudeau

## ADM prend l'AMT de vitesse avec son aérotrain

### Un projet en PPP de 600 millions pouvant démarrer à la fin de 2012

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le président-directeur général d'Aéroports de Montréal (ADM), James C. Cherry, a levé le voile hier sur son projet de navette ferroviaire entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de la métropole, prenant de court le président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), Joël Gauthier.

Le tracé qu'il privilégie relie l'aérogare à l'emprise du Canadien Pacifique (CP), située à deux kilomètres au sud de l'aéroport, par un chemin de fer qui sera construit en tranchée. L'aérotrain emprunterait par la suite une voie ferrée sur l'emprise du CP, jusqu'à l'autoroute 13, après quoi il circulerait sur une autre voie réservée sur l'emprise du Canadien National (CN), et ce, jusqu'à la gare Centrale de Montréal.

L'aérotrain mettrait près de 20 minutes pour faire le trajet, sans escale, entre l'aéroport et le cœur de la ville. Une navette entrerait en gare autant à la gare Centrale qu'à la gare de l'aéroport toutes les 20 minutes, et ce, de 4h à minuit.

Aéroports de Montréal et ses partenaires privés seront les maîtres d'œuvre de la construction

VOIR PAGE A 8: ADM



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ACCOMMODEMENTS

## Le Barreau appuie le projet de loi 94 pour sa « valeur pédagogique »

■ À lire en page A 3

ÉCONOMIE

## Le Canada propose une solution de rechange à la taxe sur les banques

■ À lire en page B 1

## RIEN NE VA PLUS POUR LE CANADIEN



REUTERS

JAROSLAV HALAK regarde la rondelle pénétrer pour la deuxième fois dans son but, hier soir, à Philadelphie. Le Canadien s'est fait blanchir de nouveau, accordant trois buts aux Flyers. Les deux équipes seront à Montréal demain pour disputer le troisième match de cette troisième ronde des séries éliminatoires. Le compte rendu de Jean Dion en page A 6.



ÉRIC GAILLARD AGENCE FRANCE-PRESSE

Le réalisateur iranien Abbas Kiarostami et l'actrice française Juliette Binoche photographiés sur le tapis rouge à l'occasion de la présentation de *Copie conforme* en compétition, hier, à Cannes.

63<sup>e</sup> Festival de Cannes

## Kiarostami entre Binoche et Panahi

ODILE TREMBLAY

Le Devoir à Cannes

En conférence de presse, le grand Iranien Abbas Kiarostami, qui accompagne en compétition son film *Copie conforme* donnant la vedette à Juliette Binoche, n'avait pas vraiment le cœur à la fête, triste et préoccupé qu'il était. Le palmé d'or du *Goût de la cerise* a longtemps commenté hier devant les médias la détention dans une geôle de Téhéran de Jafar Panahi, son ancien assistant devenu grand cinéaste (*Le Ballon rouge*, *Le Cercle*, etc.), avec qui il demeure très lié. Panahi, invité à Cannes comme juré, écroué là-bas, est l'absent le plus remarqué ici, défendu par tout le milieu sur la Croisette.

Kiarostami déclarait hier avoir bon espoir qu'un dénouement heureux surviendrait. L'épouse du détenu venait de lui laisser un message lui demandant de la rappeler. Sans avoir pu encore la joindre, il croyait à l'annonce de la libération de Panahi. Mais voilà! Une dame iranienne dans l'assistance apporta un papier au meneur de débats annonçant que Panahi venait plutôt d'entamer une grève de la faim. Libellé qui jeta la consternation que l'on devine. On vit des larmes couler sur la joue blanche de Binoche... ici dédoublée. Sur l'affiche du Festival de Cannes côté jardin, dont elle est l'icône

VOIR PAGE A 8: KIAROSTAMI

■ Voir autre texte en page B 8

## Biodiversité: l'étalon PIB cache le passif

### L'humanité navigue avec une boussole défectueuse, constate l'économiste Pavan Sukhdev

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Enrayer le déclin de la biodiversité exige des gouvernements qu'ils adoptent des politiques qui vont imposer aux grands utilisateurs des ressources vivantes et des grands écosystèmes qu'ils intègrent le prix de leur utilisation dans leurs coûts de production. Cette vision d'une économie plus verte commandera par ailleurs une réforme du PIB au profit d'une comptabilité nationale qui tiendrait compte du passif que constitue la perte ou le déclin des ressources vivantes.

C'est ce qu'a soutenu hier Pavan Sukhdev devant une vingtaine de spécialistes des questions de biodiversité, réunis à Montréal par la Commission de coopération environnementale (CCE), un organisme qui administre le traité sur l'environnement, subsidiaire à celui de l'ALÉNA. Par la suite, celui qui réalise dans le champ de la biodiversité des évaluations que l'on compare souvent à celles de Lord Stern sur le coût de l'inaction en matière de changements climatiques, était l'invité de l'Université McGill, où il a prononcé une conférence-midi sur les moyens de «verdir» une économie qui tient peu compte de la surexploitation des écosystèmes, voire de leur destruction ou de la disparition des espèces.

Les humains ont atteint la limite de la productivité de la planète en 1980

VOIR PAGE A 8: PIB

INDEX

Actualités ..... A 2	Éditorial ..... A 6
Annonces ..... A 4	Idées ..... A 7
Avis publics ..... B 6	Météo ..... B 6
Carrières ..... B 4	Monde ..... B 5
Culture ..... B 8	Mots croisés ..... B 8
Décès ..... A 4	Sudoku ..... B 5
Économie ..... B 1	Télévision ..... B 7

## ACTUALITÉS

MONTRÉAL

## Le vérificateur accuse, le directeur récuse

Les partis d'opposition sont choqués de «l'effort de banalisation» de Louis Roquet

JEANNE CORRIVEAU

Le directeur général de la Ville de Montréal, Louis Roquet, et le vérificateur général, Jacques Bergeron, ne semblent pas prêts d'enterrer la hache de guerre. M. Roquet a affirmé hier que c'est pour valider certaines informations et «protéger la Ville» qu'il a transmis à Telus une partie du rapport annuel du vérificateur il y a trois semaines. Ses explications n'ont pas convaincu les partis d'opposition, qui continuent de condamner son geste.

Le vérificateur a présenté hier son rapport annuel dans lequel il fait état d'importantes lacunes dans l'octroi de contrats de téléphonie à Telus par la Ville de Montréal en 2008. Certaines irrégularités constatées l'ont d'ailleurs conduit à saisir les policiers du dossier. En conférence de presse, il a refusé de dévoiler les détails de ses découvertes, prétextant ne pas vouloir nuire à l'enquête policière.

Il n'a pas davantage voulu commenter l'attitude de Louis Roquet qui, le 23 avril dernier, a refilé à Telus le chapitre de son rapport traitant des contrats litigieux. Dans une lettre expédiée aux élus la semaine dernière, M. Bergeron avait qualifié le geste du d.g. de «transgression très grave au processus de reddition de comptes».

Louis Roquet estime n'avoir rien à se reprocher. S'il a ordonné que le rapport préliminaire soit transmis à Telus, c'est parce qu'il jugeait que certaines informations contenues dans le document devaient être validées ou que leur divulgation aurait pu nuire à Telus, un partenaire de la Ville pour dix ans. «Je suis là pour protéger la Ville de Montréal et les intérêts des contribuables», a-t-il ajouté, alléguant que si le vérifi-

icateur bénéficiait d'une immunité, ce n'était pas le cas de la Ville.

Le vérificateur aurait dû consulter Telus lors de son enquête, a soutenu M. Roquet. Aurait-il dû consulter Dessau ou Simard-Beaudry lors de son enquête sur le contrat des compteurs d'eau, a demandé un journaliste. «Le vérificateur n'a pas demandé l'annulation du contrat de Telus. Ça fait une colosse de référence», a répliqué M. Roquet.

## Critiques sévères

Dans son rapport, Jacques Bergeron a durement critiqué la gestion du dossier des télécommunications. En 2008, la Ville a octroyé deux contrats totalisant 99 millions à Telus, qui a délogé son concurrent Bell pour l'implantation d'un nouveau service de téléphonie. Le vérificateur a révélé que le projet accusait des retards importants et qu'à l'origine, la Ville avait mal évalué ses besoins, car elle ne disposait pas de l'expertise nécessaire à l'interne, ce qui a conduit à un certain cafoillage.

Le vérificateur a également examiné les contrats de surveillance d'immeubles appartenant au Service de la police de la Ville de Montréal (SPVM). Jacques Bergeron a reproché à la Ville d'avoir prolongé le mandat de la firme BCIA sans qu'une entente écrite ait été conclue. Il a aussi constaté que des hausses de rémunération avaient été consenties aux agents sans justification et que le SPVM avait omis d'effectuer les enquêtes de sécurité annuelles requises pour les agents.

## Roquet sévèrement critiqué

Si les révélations du vérificateur ont soulevé l'indignation des partis d'opposition, c'est



En conférence de presse, le vérificateur général de Montréal, Jacques Bergeron, a refusé de dévoiler les détails de ses découvertes par rapport à l'octroi de contrats de téléphonie à Telus par la Ville, prétextant ne pas vouloir nuire à l'enquête policière.

surtout l'attitude de Louis Roquet qui les a irrités. «Ce qui est plus choquant et plus troublant, c'est l'effort de banalisation [...] auquel s'emploie la direction de la Ville, le directeur général lui-même et les élus de la majorité», a déploré la chef de l'opposition, Louise Harel. Selon elle, la transmission d'informations confidentielles à Telus par Louis Roquet est inadmissible. «Le problème, c'est qu'il ne reconnaît pas qu'il y a un problè-

me. C'est le fondement même de notre confiance qui est ébranlé», a commenté Mme Harel.

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a souligné «l'arrogance» du d.g. «On a le sentiment qu'il se considère au-dessus de la mêlée, a-t-il dit. C'est précisément ce genre d'attitude qui a créé les problèmes que Montréal a connus durant les quatre dernières années et que nous ne voulons plus voir se reproduire.»

Les deux chefs ont réclamé de

M. Roquet qu'il s'explique devant les membres du conseil municipal, ce que le cabinet du maire Tremblay ne juge pas approprié.

De son côté, Telus a soutenu que l'implantation des nouveaux services était beaucoup plus avancée que la situation décrite par le vérificateur. L'entreprise a par ailleurs indiqué que les autorités policières n'avaient jamais communiqué avec elle.

Le Devoir

## L'analyse des contrats révèle de curieuses concentrations

JEANNE CORRIVEAU

Le vérificateur général de la Ville de Montréal a observé une curieuse concentration dans l'octroi de contrats d'infrastructures par certains arrondissements. Dans Verdun, la totalité

de ces contrats a été accordée à Entreprises Catcan, alors que dans Anjou, c'est Construction Louisbourg qui a raflé tous les contrats, note Jacques Bergeron.

Au palmarès des 21 entrepreneurs en construction qui ont décroché le plus grand nombre de

contrats de la Ville de Montréal entre 2006 et 2009 figurent, dans l'ordre, Construction Frank Catania (104,6 millions), Construction Louisbourg (100,6 millions) et Entreprises Catcan (90,8 millions).

Jacques Bergeron s'est intéressé aux contrats décrochés par ces entreprises dans les 19 arrondissements montréalais entre 2006 et 2009. Il a constaté que la totalité des 26 contrats octroyés par l'arrondissement de Verdun avait profité à Entreprises Cat-

can. De son côté, l'arrondissement d'Anjou a confié cinq contrats sur cinq à Construction Louisbourg, une entreprise codétenue par Tony Accurso.

Dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, quatre des onze contrats ont été attribués à BP Asphalt, ce qui représente 65 % de la valeur totale des contrats. L'arrondissement de Saint-Laurent a accordé 16 contrats sur 31 à Construction Garnier, soit l'équivalent de 65 % des contrats

en ce qui concerne la valeur.

Dans d'autres arrondissements, comme ceux de Ville-Marie, du Sud-Ouest ou de Ville-Marie-Saint-Michel-Parc Extension, aucune concentration significative n'a été observée, précise le vérificateur. «Bien que ces contrats aient été adjugés au plus bas soumissionnaire conforme, je demeure néanmoins perplexe en regard du fait que certains arrondissements octroient une forte proportion de leurs contrats aux mêmes entrepreneurs», écrit Jacques Bergeron dans son rapport annuel présenté hier.

L'administration de Gérald Tremblay a récemment mis en place de nouvelles règles pour mieux encadrer l'octroi de contrats afin de favoriser la concurrence, mais le vérificateur promet d'examiner à nouveau la distribution des contrats à compter de 2011 pour vérifier les effets de ces mesures.

«C'est un niveau de concentration inquiétant, estime le conseiller de Projet Montréal, Alex Norris. Ça nous incite à nous poser la question: est-ce qu'il y a un partage du territoire par des entrepreneurs?»

À l'arrondissement d'Anjou, on a indiqué vouloir prendre connaissance du rapport du vérificateur avant de le commenter. À l'arrondissement de Verdun, on a fait valoir que les contrats étaient octroyés au plus bas soumissionnaire conforme: «Il n'y a pas d'autre explication», a soutenu Francine Morin, chargée de communication.

Le Devoir

Affaire Villanueva

## La mémoire de Meas vacille

BRIAN MYLES

Les états de conscience altérés de Denis Meas ont suscité de nouvelles interrogations hier à l'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva.

Meas, blessé à l'épaule par le policier Jean-Loup Lapointe, a rejeté en bloc sa déclaration aux enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ), lundi, en indiquant qu'il n'avait absolument aucun souvenir de leur avoir parlé. Cette déclaration corrobore en partie la version des événements du policier Lapointe, qui a abattu Villanueva.

À sa décharge, Meas a été interrogé sur son lit d'hôpital après son opération, le 10 août 2008, alors qu'il était sous l'effet de puissants sédatifs. Mais voilà qu'il a gardé certains souvenirs de cette journée. Il se souvient entre autres d'avoir rencontré ses parents et d'avoir appris aux nouvelles télévisées la mort de Fredy Villanueva, son meilleur ami. De la visite de la SQ, il ne subsiste aucune trace dans son esprit.

Le témoin à la mémoire fuyante a, hier encore, multiplié les déclarations évasives. Il est incapable de dire si Jeffrey Sagar-Metellus, l'autre jeune blessé (au rein) par le policier Lapointe, était présent dans la stationnement de l'aréna Henri-Bourassa, le 9 août 2008. Pas plus qu'il n'est capable de décrire les gestes posés par Fredy Villanueva dans les secondes précédant les coups de feu.

Meas assure cependant que ses amis et lui ne se sont jamais approchés à plus de deux mètres du policier Lapointe et de son équipière, Stéphanie Pilotte. Ils se sont contentés de protester, verbalement, contre l'arrestation de Dany Villanueva.

Selon Meas, Jean-Loup Lapointe n'avait aucune raison de tirer quatre projectiles en leur direction. «Je ne pourrais pas expliquer pourquoi il a fait ça. On n'avait rien fait de mal. On n'était pas armés», a-t-il dit.

Le groupe jouait aux dés dans le stationnement, ce qui constitue une infraction municipale. À l'arrivée du policier Lapointe, Dany Villanueva s'était retiré de la partie depuis une quinzaine de minutes, a dit Meas. À ce chapitre, son témoignage est conforme en tous points à celui de Dany Villanueva.

Trois des principaux témoins de la mort de Fredy Villanueva ont défilé devant le coroner ad hoc, André Perreault, à ce jour: la policière Stéphanie Pilotte, Dany Villanueva et Denis Meas. Aucun d'entre eux n'a été en mesure de confirmer la version des faits de l'agent Lapointe. Personne n'a pu confirmer, ni même infirmer qu'un ou plusieurs jeunes ont pris Lapointe à la gorge et qu'ils ont tenté de le désarmer.

Le Devoir

EN BREF

## L'OIF veut coopérer avec Québec et Ottawa pour Haïti

Paris — Après avoir entrepris hier une mission en Haïti, le numéro deux de la Francophonie, le Québécois Clément Duhaime, se rendra à Québec et à Ottawa la semaine prochaine pour renforcer la coopération entre l'OIF, le Canada et le Québec autour de la reconstruction du pays. «Nos réseaux se mobilisent pour voir comment on peut être le plus efficace», a dit l'administrateur de l'OIF. — La Presse canadienne

## Congédié?

Voyez

## François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## LES PRIX LA RELÈVE EN PLACE

Faites reconnaître vos initiatives POUR LA RELÈVE!

Des jeunes sont membres de votre conseil d'administration?

Des jeunes prennent part aux décisions de votre organisation?

Soumettez votre candidature pour les prix La relève en place!

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 23 MAI 2010

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal et la Conférence régionale des élus de Montréal reconnaissent par ces prix les organisations et les entreprises montréalaises intégrant des jeunes de 16 à 35 ans au sein de leur conseil d'administration ou de leurs lieux décisionnels.

Information : 514 842-2400, poste 2048

www.fjim.org/releve

10<sup>e</sup> anniversaire Forum jeunesse de l'île de Montréal

CRÉ de Montréal Conférence régionale des élus

LE DEVOIR 100 ans de progrès

Enrichir Québec de relève

MONTREAL

ROLEX

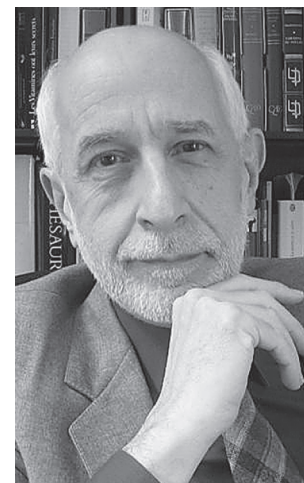


OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST EN ACIER ET OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876



# ACTUALITÉS

## Marquer sa différence



MANON CORNELLIER

Le chef libéral Michael Ignatieff a choisi ses cartes. Comme Jean Chrétien et Paul Martin avant lui, il tentera de se démarquer de son adversaire conservateur en insistant sur ce qui sépare leurs partis respectifs: les valeurs. Cela ne pouvait être plus clair lundi soir, à Toronto, lors du dîner annuel de collecte de fonds du chef.

Aux conservateurs qui l'accusent depuis quelques semaines de chercher à provoquer une «guerre culturelle», le chef libéral a répliqué en accusant à son tour le chef conservateur de créer des lignes de fracture dans la population canadienne en soulevant des enjeux émotifs ou en brisant des consensus bien établis, qu'il s'agisse du droit des gais, de l'avortement, du contrôle des armes à feu ou de la politique canadienne au Moyen-Orient. (M. Ignatieff n'a pas relevé que son propre parti n'était pas unanime sur aucun de ces enjeux.) Michael Ignatieff a déploré le fossé ainsi creusé, mais pour mieux l'exploiter afin d'illustrer combien son parti se distingue des conservateurs.

Ce discours n'est pas le premier du genre de M. Ignatieff. À Montréal, la semaine dernière, il a tenu le même refrain avec une touche toute québécoise, soulignant, entre autres choses, l'appui de son parti — mais l'opposition des conservateurs — au projet de loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême. La semaine précédente, c'était devant le Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada.

Cette volonté de différenciation a commencé à se manifester en janvier dernier quand les libéraux se sont mis à taper avec insistance sur le clou de la prorogation et à demander quelle place le gouvernement Harper allait réserver à l'avortement dans le cadre de l'initiative du G8 sur la santé maternelle et infantile, une controverse qui n'a depuis cessé de grossir.

«Il fallait le faire», explique un proche collaborateur du chef libéral, car Stephen Harper cherche à occuper le centre de l'échiquier politique et cette initiative sur la santé maternelle devait y contribuer et l'aider à adoucir son image auprès des femmes. En soulevant tout de suite la question de l'avortement, on déplaçait à nouveau le centre vers nous. On a trébuché avec cette motion sur la santé maternelle que certains de nos propres députés ont contribué à défaire, mais on a réussi à exposer les vraies intentions du gouvernement et ce qu'on retient aujourd'hui est la position de Harper, une position qui va l'hindacher.»

La décision de centrer une bonne partie du discours du chef et du travail du caucus autour de la notion des valeurs a été prise, dit-on dans son entourage, à la fin de l'automne dernier, après que Michael Ignatieff eut remplacé la presque totalité du personnel de son bureau par des vétérans des gouvernements Chrétien et Martin, en particulier l'actuel chef de cabinet Peter Donolo.

On se défend cependant de vouloir simplement répéter les campagnes de peur menées contre les chefs de l'Alliance canadienne, Stockwell Day (2000) et Stephen Harper (2004). Il n'est plus question de prédire le pire, dit-on, mais de mettre en relief un bilan. «Il nous aide avec ses actions», de dire un libéral.

Ce genre de stratégie a ses limites. Un débat sur les valeurs ou, comme certains l'appellent, un «choc des cultures» peut avoir pour effet de creuser un peu plus le fossé. Et dans le fond, les libéraux ont beau dire vouloir unir les Canadiens, ils visent surtout, avec ce discours, à rallier le plus grand nombre possible d'électeurs se trouvant à la gauche des conservateurs. Mais si le but est de former le gouvernement, il faudra que les libéraux offrent davantage: une organisation, un programme et un chef préparé et inspirant.

On le reconnaît dans l'entourage de M. Ignatieff, mais la preuve que le parti a gaspillé beaucoup de temps depuis la perte du pouvoir est qu'il a encore besoin de quelques mois pour achever le travail. L'entente intervenue la semaine dernière sur les détenus afghans lui permet de souffler. L'élection précipitée est pour l'instant évitée, du moins jusqu'à l'automne.

Le chef libéral aura besoin de tout le temps à sa disposition, car il a toute une côte à remonter, à en croire le dernier sondage Harris-Decima publié hier par la Presse canadienne (PC). Michael Ignatieff serait le chef fédéral le plus impopulaire. Alors que son parti récolte 28 % des intentions de vote, lui-même ne fait bonne impression qu'auprès de 26 % des Canadiens, mais déplaît à 52 % d'entre eux, soit le double. Stephen Harper suscite le même niveau d'antipathie, mais il réussit à plaire à 42 % des électeurs.

Cette piètre performance du chef libéral profite au chef conservateur, a dit le directeur de la firme de sondages, Allan Gregg, à la PC. Selon lui, elle permet aux conservateurs de se maintenir dans les sondages (32 % des intentions de vote), malgré les controverses au sujet d'Helena Guergis, des détenus afghans et de l'avortement. M. Gregg affirme qu'il est rare qu'un chef de l'opposition provoque des sentiments aussi négatifs, surtout quand le premier ministre est lui-même peu populaire.

Chez les libéraux, on se console en se rappelant combien Jean Chrétien était critiqué quand il était chef de l'opposition. Peter Donolo en sait quelque chose, c'est lui qui lui a refait une image. Mais le pari qu'a pris le Parti libéral avec Michael Ignatieff n'est pas encore gagné.

mcornellier@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, appuie le projet de loi 94 sur les accommodements dans l'administration publique, mais trouve que le gouvernement devrait aller plus loin en interdisant le port du niqab ou de la burqa dans tout l'espace public.

Accommodements dans l'administration publique

## Le Barreau appuie le projet de loi 94 pour sa «valeur pédagogique»

Le PQ et l'ADQ jugent le texte «inutile», la CSQ le qualifie de «coquille vide»

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le Barreau du Québec est favorable au projet de loi 94 sur les accommodements dans l'administration publique parce qu'il est «pédagogique». Sa principale qualité, c'est qu'il est le reflet de la jurisprudence issue des chartes et qu'il n'invente rien.

La ministre de la Justice, Kathleen Weil, qui défend le projet de loi 94 «établissant les balises encadrant les demandes d'accommodements dans l'administration gouvernementale et dans certains établissements», s'est réjouie de cet appui, qui fut suivi par celui du maire de Saguenay, Jean Tremblay.

Le bâtonnier du Québec, M<sup>e</sup> Pierre Chagnon, a rappelé que les accommodements raisonnables sont des «mesures positives et inclusives» dictées par le droit à l'égalité. Il a suggéré quelques amendements mineurs visant à confirmer le droit à l'accommodement.

Pour le vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval,

M<sup>e</sup> Christian Brunelle, qui accompagnait le bâtonnier, «la valeur pédagogique du projet de loi est importante.»

Rappelons que l'article 6 du projet de loi établit que les services gouvernementaux doivent être donnés ou reçus par des personnes qui ont le visage découvert pour des motifs liés à la sécurité, à la communication ou à l'identification. De plus, puisque le projet de loi n'en souffle mot, le port de signes religieux ostentatoires par les employés de l'État continue d'être permis.

Même si à l'article 4, il est stipulé que tout accommodement doit respecter «notamment le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et le principe de neutralité religieuse de l'État», cette mention ne fait que reprendre la jurisprudence et n'entraîne aucunement une hiérarchisation des droits favorisant celui de l'égalité des femmes, estime M<sup>e</sup> Brunelle. La Charte canadienne des droits conserve d'ailleurs son ascendant sur la Charte québécoise, de rang inférieur.

En ce sens, Christian Brunelle semble s'opposer à l'interprétation

de la présidente du Conseil du statut de la femme, Christiane Pelchat, qui soutenait que l'article 4 était une grande avancée pour les femmes.

Un projet contesté

Tant Louise Beaudoin et Véronique Hivon, du Parti québécois, que Sylvie Roy, de l'Action démocratique du Québec, ont qualifié d'«inutile» le projet de loi. Les deux partis d'opposition réclament la consécration d'un État laïque au Québec.

Cela se rapproche de la position de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Son président, Réjean Parent, a demandé hier le retrait du projet de loi 94, une «coquille vide» selon lui, et l'amorce d'un débat public sur une charte de la laïcité, comme le recommandait la commission Bouchard-Taylor.

La Ligue des droits et libertés s'oppose au projet de loi 94 pour des raisons tout à fait différentes. On ne doit pas baliser la liberté des tribunaux en matière d'accommodements. De plus, le projet de loi est inutile parce que ses dispositions

seraient elles aussi soumises à l'examen de la Charte.

Mais le projet de loi 94 est aussi «inquiétant», estime le président de l'organisme, Dominique Peschard. L'article 6, visant, sans l'énoncer, les femmes musulmanes qui portent le niqab, «risque d'avoir pour effet de renvoyer ces femmes dans l'isolement de la sphère privée».

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, un fervent catholique, appuie le projet de loi mais trouve que le gouvernement devrait aller plus loin en interdisant, comme il est proposé en France, le port du niqab ou de la burqa dans tout l'espace public. En attente d'un jugement du Tribunal des droits de la personne, le conseil municipal de Saguenay s'ouvre toujours par une prière. La foi catholique, qui définit les Canadiens français, n'est pas protégée par les lois, a déploré Jean Tremblay. Selon lui, les athées, qui sont «souvent intolérants», veulent «nous refuser une prière, enlever des noms d'école et des noms de rues».

Le Devoir

Commentaire sur la maladie de Claude Béchard

## Charest trouve les propos de Marois déplacés

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Pauline Marois a manqué de «compassion», dimanche, estiment Jean Charest et le ministre libéral en convalescence Claude Béchard. Ils ont trouvé déplacé que le chef du PQ mentionne la maladie de M. Béchard parmi les facteurs qui permettraient à l'opposition de renverser le gouvernement. «J'ai trouvé ça assez ordinaire», a commenté M. Béchard à l'issue d'une visite au caucus de son parti, hier midi. «Ce n'est pas une grande leçon de compassion de dire que tu comptes sur [les problèmes de] santé de quelqu'un pour peut-être renverser le gouvernement. [...] Je n'ai pas trouvé que c'était très gentil de sa part», a-t-il déclaré aux côtés du premier ministre. Dépit, ce dernier a lancé: «Je pense que ça donne toute la mesure du personnage», avant d'ajouter, en anglais, que «c'était une première», qu'il n'avait jamais vu une telle chose en politique.

À l'issue du colloque du Parti québécois en fin de semaine à Drummondville, Mme Marois avait abordé la possibilité que le gouvernement perde

un vote en Chambre puisque Tony Tomassi n'était plus du caucus et qu'il y avait «actuellement un député qui est aux prises avec des problèmes de santé». Si la situation se présentait, elle n'hésiterait «pas une seconde» à faire tomber le gouvernement.

Choqué, M. Béchard, qui suit actuellement des traitements de chimiothérapie pour une récurrence d'un cancer du pancréas, a vu dans les propos de la chef péquiste une «source d'inspiration». «Qu'elle ne compte pas trop là-dessus parce que j'ai l'intention de ne pas lui permettre de renverser le gouvernement sur mon état de santé», a-t-il rétorqué. L'article contenant la déclaration trônerait même sur son mur: «Chaque matin, je le regarde.» Très amer mais semblant d'attaque, M. Béchard ne portait pas la cravate réglementaire pour entrer en Chambre. «Le jour où je vais arriver ici avec une cravate, méfiez-vous», a-t-il averti.

Quant au scénario de défaire le gouvernement,

M. Charest y a vu «de la politique-fiction». «C'est difficile de trouver autant d'arrogance dans une seule fin de semaine. [...] Les gens qui ont observé ça ont dû tirer leurs propres conclusions. [...] Si c'est comme ça que Mme Marois [...] voit la politique, il y a de bonnes raisons de remettre en question son jugement.»

«Jamais nous ne jouerons sur la maladie de qui que ce soit»

— Pauline Marois

La chef péquiste a répondu ainsi: «Jamais nous ne jouerons sur la maladie de qui que ce soit, et nous en attendons autant de la part du premier ministre.» Contrairement à ce qu'elle avait laissé entendre dimanche, elle a ajouté que «la majorité du gouvernement ne tient pas à l'absence ou la présence de M. Béchard [...]». Nous sommes 50, nous savons compter et il est mathématiquement impossible pour nous de renverser le gouvernement». Enfin, elle s'est dite «estomaquée de voir à quel point M. Charest et son parti sont désespérés pour proférer de telles absurdités».

Le Devoir

## L'ADQ relève d'autres signes de malversation dans les FIER

PATRICE BERGERON

Québec — Les Fonds d'intervention économique régionaux (FIER) font encore la manchette pour les mauvaises raisons.

Un an après deux rapports signalant des indices troublants dans l'administration de ces fonds, l'Action démocratique du Québec (ADQ) révèle que les administrateurs d'un FIER de la région métropolitaine de Montréal sont aussi actionnaires dans les trois quarts des entreprises bénéficiaires des subventions de ce FIER.

En conférence de presse hier, le député adéquisté de Shefford, François Bonnardel, a dénoncé la «culture du favoritisme» du gouvernement et a attaqué le ministre responsable, Clément Gignac, qui détient le portefeuille du Développement économique. «Sur le scandale des FIER [de l'an dernier], M. Gignac avait le mandat de rassurer les Québécois. Il ne l'a pas fait. Il n'a pas fait le travail.»

L'ADQ a scruté les activités du FIER Carrefour Capital, qui a reçu 7,3 millions du gouvernement, en plus d'investissements privés de 3,6 millions. Parmi ses trois administrateurs, il y a Antoine Clermont et Pierre Breton, qui sont aussi des investisseurs pri-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Sur le scandale des FIER [de l'an dernier], M. Gignac avait le mandat de rassurer les Québécois. Il ne l'a pas fait», a dit le député adéquisté de Shefford, François Bonnardel.

vés dans le FIER, avec Pierre McMaster, à hauteur de 3,6 millions. Mais 8 des 12 entreprises qui ont reçu des fonds du FIER ont comme actionnaires Antoine Clermont et Pierre Breton. Elles ont obtenu le maximum admissible, soit un million chacune.

«Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts?» a lancé M. Bonnardel. Ce que je demande au ministre, c'est la mise en tutelle du FIER, qu'il y

ait enquête et qu'il nous explique pourquoi on est encore en situation de mauvaise gouverne.»

L'an dernier, un rapport du vérificateur général ainsi qu'un autre du directeur général de Montréal avaient soulevé des problèmes de gouverne dans les FIER: il y avait matière à conflit d'intérêts. Il y était suggéré que les personnes au quorum des conseils d'administration des FIER n'aient pas d'intérêts dans les entreprises financées. On suggérait aussi qu'au moins 50 % des fonds du FIER soient investis dans la région qu'ils couvraient.

Tout en admettant qu'il y a eu amélioration de la situation à la suite des deux rapports de vérification de l'an dernier, M. Bonnardel a tout de même fait remarquer que, parmi les 27 FIER du Québec, un sur cinq n'investit toujours pas sa part de 50 % dans la région qu'il est censé couvrir.

Durant la période de questions, M. Gignac s'est borné à dire que le vérificateur général n'avait relevé aucun cas de fraude ou de malversation dans son rapport. «Je ne sais pas si le député de Shefford veut refaire le travail du vérificateur général dans le dossier des FIER.»

La Presse canadienne

## ACTUALITÉS

## Les enfants anxieux sont en alerte même la nuit

Leur sommeil paradoxal est plus court et leur rythme cardiaque plus élevé

PAULINE GRAVEL

L'anxiété non seulement mine la vie des enfants, elle ronge aussi leur sommeil. Pendant qu'ils dorment, les enfants souffrant de troubles anxieux présentent une fréquence cardiaque plus élevée et prennent plus de temps à atteindre le sommeil paradoxal, qui s'en trouve du coup réduit. Autant de signes que ces enfants demeurent toujours en alerte, même la nuit.

Dans le cadre de sa recherche, Tommy Chevrette, kinésologue au Centre de recherche Fernand-Seguin du site Rivière-des-Prairies, a invité 38 jeunes âgés de 10 à 17 ans — dont 19 présentaient un trouble anxieux et 19 servaient de témoins — à venir passer deux nuits au laboratoire du sommeil. Pendant ces deux nuits, des électrodes posées sur la tête, la poitrine et les jambes des sujets ont permis d'enregistrer un électroencéphalogramme (EEG), un électrocardiogramme (ECG), les mouvements des jambes et les mouvements respiratoires pendant le sommeil.

Près de 95 % des jeunes souffrant de troubles anxieux avaient de grandes difficultés à dormir seuls ou hors du foyer familial, «probablement en raison d'une anxiété de séparation



REUTERS

Durant leur sommeil, les enfants anxieux ont une fréquence cardiaque plus élevée et prennent beaucoup plus de temps à s'endormir que les enfants sans troubles d'anxiété.

ou de phobie sociale», tandis qu'aucun sujet du groupe témoin n'a affirmé appréhender le fait d'aller dormir chez un ami, a spécifié M. Chevrette. Également, les anxieux (environ 50 % d'entre eux) étaient plus nombreux à faire des mauvais rêves ou des cauchemars que les sujets témoins (de 19 à 20 % d'entre eux).

Les anxieux ont aussi pris beaucoup plus de temps à s'endormir que les témoins. Ils ont mis plus de temps à atteindre un sommeil persistant, c'est-à-dire qui se maintient dans un stade particulier pour au moins

dix minutes, au lieu d'osciller sans cesse entre les différents stades de sommeil. Une fois qu'ils entraient dans un sommeil persistant, ce dernier était toutefois aussi efficace que chez les témoins.

La durée totale du sommeil était nettement moindre chez les anxieux. Ces derniers dormaient en moyenne 468 minutes contre 515 minutes pour les témoins. Les anxieux se réveillaient moins souvent que les témoins, mais chaque fois qu'ils se réveillaient, ils mettaient beaucoup plus de temps à se rendormir.

Le chercheur a enregistré chez les anxieux un cycle de sommeil paradoxal (pendant lequel surviennent les rêves) de moins que chez les témoins, qui en traversent en moyenne cinq par nuit. «Le sommeil paradoxal est particulièrement important pour consolider les apprentissages que l'on fait durant la journée», a indiqué le scientifique.

## Signes d'hypervigilance

Contrairement aux témoins, les jeunes anxieux présentaient plusieurs signes d'hypervigilance durant leur sommeil, dont une fréquence cardiaque plus

élevée, a souligné le chercheur, tout en expliquant que l'hypervigilance est «cette capacité que nous avons tous d'accroître la sensibilité de nos capteurs sensoriels dans le but de nous prémunir d'un danger. Craintifs, les anxieux augmentent en permanence leur niveau de vigilance. Or l'état d'hypervigilance est normal dans les situations dangereuses qui peuvent survenir durant le jour, mais la nuit, l'organisme est censé retourner à l'état de repos».

Tommy Chevrette expérimente en ce moment une thérapie, l'autorégulation par les activités d'aventure, dans le but de diminuer ces signes d'hypervigilance qui sont presque omniprésents chez les anxieux. On invite les jeunes à expérimenter une activité physique où ils vivront un stress. On les amène alors à sentir ces signes et à les contrôler. On les pousse ensuite graduellement à faire des prouesses qui augmenteront leur estime de soi. «On change ainsi leurs perceptions. Ils apprennent à associer les signes physiologiques d'hypervigilance à du plaisir plutôt qu'à une détresse», a expliqué Tommy Chevrette, qui a pour le moment observé que cette thérapie d'une durée de 12 semaines permet de diminuer la fréquence cardiaque pendant le sommeil.

Le Devoir

## ENVIRONNEMENT

## Le Québec est bon élève

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le Québec et l'Ontario ont contribué autant ou plus à l'essor économique du Canada que les provinces de l'Ouest, mais avec beaucoup moins de combustibles fossiles.

C'est ce qui ressort d'une analyse réalisée par l'Institut Pembina d'Ottawa à partir du bilan des émissions canadiennes déposé par Ottawa auprès de l'ONU pour l'année 2008. En 2008, les émissions canadiennes dépassaient de 24 % le niveau de l'année de référence 1990. Après que le Parlement canadien eut ratifié le protocole de Kyoto, le Canada s'est légalement engagé à ramener ses émissions en 2008 à 6 % sous la barre de 1990.

L'analyse de l'Institut Pembina démontre que l'Alberta est responsable à elle seule de plus de la moitié — soit 52 % — de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada depuis 1990, alors que cette province a contribué pour 18 % à l'augmentation du PIB et que sa population a augmenté de 19 %.

En comparaison, le Québec a contribué lui aussi dans une proportion de 18 % à l'augmentation du PIB canadien, et sa population a augmenté durant cette période de 13 %. Mais globalement, les émissions du Québec se retrouvaient en 2008 à 1 % sous le niveau de 1990. Le secteur industriel québécois a même réalisé une diminution de ses émissions de 10 % sous le niveau de référence international.

Le bilan de l'Ontario va sensiblement dans le même sens. Avec une augmentation de sa population de 47 % et une contribution de 40 % à l'augmentation du PIB entre 1990 et 2008, la province voisine n'a contribué que pour 10 % à l'augmentation des émissions canadiennes.

Ensemble, l'Alberta et la Saskatchewan sont responsables de 74 % de l'augmentation des émissions de GES du pays alors qu'elles ont contribué pour 20 % à la croissance économique et vu croître leur population de 19 %.

Le Devoir

Le Devoir

## Projet de loi C-11 sur l'octroi du statut de réfugié

## L'évaluation rapide des demandes d'asile soulève des inquiétudes

MÉLISSA GUILLEMETTE

Alors que le projet de loi des conservateurs sur l'octroi du statut de réfugié a passé l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des communes, des groupes de défense des droits craignent une évaluation trop rapide des demandes et un système à deux vitesses.

Le projet de réforme de la loi C-11 déposé en mars vise à réduire le délai de traitement des demandes d'asile, qui est d'environ 4,5 ans. On y propose entre autres que la première entrevue avec le demandeur ait lieu huit jours après son arrivée au pays et que l'audience ait lieu deux mois plus tard, alors que ces étapes se font présentement en 19 mois.

Ces nouveaux délais ne correspon-

dent pas à la réalité sur le terrain, ont indiqué cinq organismes réunis hier, à Montréal, pour présenter le point de vue qu'ils défendent ces jours-ci devant le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Le coordonnateur du Comité d'aide aux réfugiés, Richard Goldman, a raconté l'histoire d'une Éthiopienne, violée et persécutée dans son pays, qui a d'abord essayé un refus à son arrivée au Canada, faute d'avoir réuni tous les documents nécessaires pour prouver ses difficultés. Elle a finalement reçu un statut légal quand elle a obtenu les résultats de tests médicaux. Cette femme serait retournée chez elle si les délais avaient été plus serrés, assure M. Goldman. «Ça démontre les dangers d'aller trop vite vers

une audience. Pour ceux qui ne sont pas prêts, ça amène une injustice.»

## Quel pays est «sûr»?

Le projet de loi du ministre de l'Immigration, Jason Kenney, prévoit aussi la création d'une liste de pays «sûrs». Les ressortissants de ces pays y retourneront plus rapidement s'ils obtiennent une réponse négative, car ils ne pourront pas faire une demande à la nouvelle Section d'appel des réfugiés, organe qui procédera aux révisions si la loi est adoptée. Ils devront passer directement par la Cour fédérale. C'est là un système à deux vitesses, clament les groupes de défense des réfugiés. «Il n'existe aucune façon fiable et objective pour décider quel pays est sûr et quel pays ne l'est pas, esti-

me Claudette Cardinal, d'Amnistie internationale. Plusieurs violations des droits de la personne ne sont pas documentées.»

La porte-parole du ministère de l'Immigration, Kelli Fraser, rappelle que la réforme vise à aider plus rapidement les réfugiés qui ont réellement besoin d'une protection. «Le système est paralysé par un nombre toujours croissant de demandes d'asile non fondées dont le traitement peut prendre des années. Il encourage vraiment des étrangers à présenter des demandes non fondées, sachant qu'ils pourront vivre et travailler au Canada pendant de nombreuses années.»

Près de 60 000 demandeurs d'asile sont en attente d'une décision.

Le Devoir

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel :  
petitesannonces@ledevoir.com

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**  
Télécopieur: **514-985-3340**  
petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VAN HORNE/DECELLES, 3 1/2  
Chaudière, eau chaude, balcon,  
555\$/m 514 342-4918/344-9388

VIEUX-LONGUEUIL PRÈS  
ST-CHARLES ET MÉTRO  
Converti 6 1/2 en 5 1/2 avec Walk-  
in, h-duplex, balcon, terrasse 24  
pièds plein sud, pl. bois, 1400\$  
chauffé, possibilité électros, pas  
d'animaux. 450-928-1987

WESTMOUNT, AVE MELVILLE  
Grands 4 1/2 et 5 1/2.  
Chaudière/eau chaude inclus.  
Contactez Kim. 514-710-7157

**164**  
CONDOMINIUMS À LOUER

N.D.G., 4 1/2, spacieux, rénové  
3 niveaux, pl. bois, 2 c.c., 2 s. de b.  
Équipé. Près métro Vendôme-train.  
1 250\$. Libre. 514 266-5145

**420**  
SECTEUR VENTE

**420**  
SECTEUR VENTE

**420**  
SECTEUR VENTE

**REPRÉSENTANTS AUX VENTES SENIOR ET JUNIOR  
DISTRIBUTION DE MÉTAL**

Magna Inoxydable & Aluminium, un distributeur d'aluminium, d'aérospatiale et de métaux spécialisés, dynamique et en croissance, vise présentement à agrandir son équipe de ventes. Nous sommes à la recherche d'individus vibrants à la recherche d'un emploi au sein d'une entreprise vous offrant un environnement stimulant et jovial. Magna a des positions disponibles; représentants aux ventes senior et junior. Les candidats devront être énergiques, enthousiastes et avoir une certaine facilité dans la vente. Un salaire compétitif vous sera offert basé sur vos compétences et votre expérience dans le milieu. Si vous ne faites que commencer dans le domaine de la distribution de métaux ou si vous avez de l'expérience et que vous souhaitez tout simplement un changement d'environnement, laissez nous vous offrir l'opportunité de rejoindre notre superbe équipe. Veuillez, nous faire parvenir votre CV ou vos questions, par télécopieur au : 514-339-1105 ou via courriel : hr@magnastainless.com

**MAGNA**

**La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.**

Faites un don

1-877-488-4222  
www.ArmeeduSalut.ca

**ARMÉE DU SALUT**

Un don d'espoir pour la vie

**132**  
CHALET

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE  
Chalet 4 saisons, 2 c.c.,  
Tout meublé, Bord du fleuve,  
Vue except. Magnifique terrain.  
418 863-6347

**135**  
TERRAINS

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE  
Dernier terrain conforme pour  
construction. 40 mètres devant le  
fleuve, 4072 m<sup>2</sup>, 150 000\$  
418-862-8284

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - H. DUPLEX - 4 1/2  
Face parc, 2 c.c., pl. bois fr., a/c,  
les entrées. 800 \$ 514-381-2282

AHUNTSIC, métro H-Bourassa  
5 1/2 haut duplex dét. 2 ch., foyer,  
Jenn-air, lave-vaiss., pl. bois fr.,  
950\$, juillet, 514-335-2845

CDN. AVENUE RIDGEWOOD  
Grands 1 1/2 et 3 1/2.  
Chaudière/eau chaude inclus.  
Contactez Kim. 514 710-7157

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**HORIZON**  
1212 AVENUE DES PINS OUEST

FRELIGHSBURG - 5 1/2  
Dans maison ancestrale, à l'année.  
675\$/ms. Électricité + chauffage  
inclus. 450-298-5080

GRAND 5 1/2, HAUT TRIPLEX  
3 ch., pl. bois fr., métro St-Michel,  
lumineux, 850\$  
514 593-4065 (entre 15h et 20h)

MÉTRO PAPINEAU 5 1/2  
2 ch., tout rénové, asp. central,  
a/c, alarme, lave-vaisselle et +  
1200\$ 514-605-8544

MÉTRO SHERBROOKE  
gr. 4 1/2, St-Denis/ Carré St-Louis,  
balcon, mur brique, 2 ch. fermées,  
les entrées. 900\$ 514-777-3246

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

**IMMEUBLE DE PRESTIGE!!**  
1 1/2 à 5 1/2 disponibles  
Vue imprenable de Montréal  
Piscine intérieure,  
sauna et portier 24h.  
Stationnement int./ext.  
Hôpital Victoria & Université  
McGill à proximité.  
**PROMOTION EN COURS!!  
(514) 337-0003**  
www.horizonapartments.ca

PLATEAU GRAND 4 1/2  
1 ch., meublé, chauffé,  
tt équipé, 2 gr. balcons,  
3<sup>e</sup> étage, tranquille, beau  
voisinage, 1400\$,  
1<sup>er</sup> juillet 514-523-6376

**160**  
APARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU, grand 4 1/2, métro M-Royal, 2 ch., 5 électros, terrasse,  
1er juil. 1350\$ 514-994-9466

PLATEAU, Marie-Anne/ des  
Érables, 6 1/2, r.de c., rénové, pas  
d'animaux, personne paisible, N-F.  
Libre juillet. 1350\$ 514 523-3529

TÉTREAUVILLE - 4 1/2  
Près tunnel H-Lafontaine  
Bus à la porte. A/c., 4 électros.  
RÉNOVATION SUPÉRIEURE :  
céramique, plancher terrazo,  
900\$. Poss. meublé : 1000\$  
Chauffé et éclairé. 514 945-1030

V.M.R. beau 3 1/2  
spacieux, rénové, équipé,  
chauffé, près services,  
train, autobus et métro.  
835\$ 514 713-5281

**165**  
PROPRIÉTÉS À LOUER

Boucherville, secteur recherché.  
1 1/2 c. 16 b., 2 c.c.-1. Garage.  
Long terme. 450 641-4090  
1550\$

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

À PARIS - Montmartre  
Près des vignes, charmant appt.  
3 pièces, tout équipé, 1 à 4 pers.  
Sem/mois. 450 677-3727

À PARIS  
Atelier meublé disp. en août  
2 100\$ Août.  
Aussi à vendre : 144 500\$  
514 277-2856

**176**  
CHALET À LOUER

SAINT-ANNE-DES-MONTS  
GASPÉSIE  
À la semaine, maison bord mer,  
tout inclus, 2 ch., plage, grand  
terrain, bon extras, près services,  
hôpital, 600\$ 1-418-768-7080

**307**  
LIVRES ET DISQUES

\*Librairie Bonheur d'Occasion\*  
achète à domicile livres de qualité  
en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche/Mt-Royal

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE  
OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Service à domicile.  
514 573-7039 Julien

**530**  
COURS

ANGLAIS - Cours groupe/privé.  
Tous âges. Prof. d'exp. diplômée,  
patiente. Formatrice agréée. Hilda.  
514 483-0666 www.ESLhilda.com

**562**  
PEINTRE, PEINTURE

PEINTRE D'EXPÉRIENCE:  
peinture, joints et plâtre.  
Travail propre et de qualité.  
Licence RBC, Guy 514-554-2915

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS  
BRETON-SAVARD  
Emballage - Entreposage - Pianos.  
Assurances compl. Estim. gratuite.  
www.breton-savard.com  
514 254-1447

**667**  
MOTOCYCLETTES

SCOOTER YAMAHA VINO 125  
Bourgogne, 2005  
385 km (comme neuf)  
2 400\$ 514 232-7687

**Le mémoriel**

La Mémorial  
1855, rue Du Havre  
Montréal Qc H2K 2K4  
Tél.: 514 525-1149  
Téléc.: 514 525-7999  
mémorial@lememorial.com

Pour une publication section décès  
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30  
Par téléphone, télécopieur ou par courriel le  
samedi et dimanche de 12h00 à 17h00

**L'ENGAGEMENT À LONG TERME  
VOUS FAIT PEUR?**

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez [www.spcamontreal.com](http://www.spcamontreal.com) ou téléphonez au 514.735.2711, poste 2237.

**DISCRIMINATION INTERDITE**  
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**LOGEMENT À LOUER**

PROMOTION 24 JOURS

**45 %\***  
de rabais

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**LOGEMENT À LOUER**

PROMOTION 24 JOURS

**45 %\***  
de rabais

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**LOGEMENT À LOUER**

PROMOTION 24 JOURS

**45 %\***  
de rabais

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**LOGEMENT À LOUER**

PROMOTION 24 JOURS

**45 %\***  
de rabais

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**PUBLIEZ DANS**

**& Charme prestige**

et obtenez deux annonces encadrées pour seulement **55 \$\*** de plus

petitesannonces@ledevoir.com  
514 985-3322 ou 1 800 363-0305  
\* Certaines conditions s'appliquent.

**L'ENGAGEMENT À LONG TERME  
VOUS FAIT PEUR?**

Soyez famille d'accueil! La Société pour la Prévention contre la Cruauté envers les Animaux (SPCA) recherche des familles d'accueil pour héberger à court terme chiens, chats, lapins et autres animaux sympathiques jusqu'à ce qu'ils puissent être placés pour l'adoption. Le service de soins vétérinaires est disponible en échange d'une contribution minime. La nourriture et l'équipement peuvent également être fournis. L'hébergement peut durer quelques jours ou plusieurs mois. Pour en savoir plus sur le programme des familles d'accueil de la SPCA, visitez [www.spcamontreal.com](http://www.spcamontreal.com) ou téléphonez au 514.735.2711, poste 2237.

## ACTUALITÉS

Colloque international sur le Vieux-Québec

## Québec s'inquiète pour l'âme de son vieux quartier

ISABELLE PORTER

Québec — De quoi aura l'air le Vieux-Québec dans 30 ans? Comment faire pour l'empêcher de se pétrifier comme la ville de Venise? Voilà certaines des questions qui seront posées lors d'un colloque international sur les villes historiques, qui se tient à compter de demain au Musée de la civilisation.

«Personne ne veut d'une ville-musée. C'est bien beau, le patrimoine et les pierres, mais les gens préfèrent les pierres quand il y a du monde» autour, plaide Louis Germain, du Comité de citoyens du Vieux-Québec, qui organise ce colloque de deux jours en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM).

Au programme, des ateliers

et des tables rondes, en présence notamment de Pierluigi Tamburrini, du Comité des citoyens de Venise, qui a réussi un grand coup médiatique, en novembre dernier, en mettant en scène les funérailles de Venise.

D'autres viendront parler de La Nouvelle-Orléans, des quartiers anciens du Caire, des médinas embourgeoisées du Maroc, des problèmes de Louxor, en Égypte, ou encore du modèle du Vieux-Montréal.

Le colloque n'a pas été publicisé, mais M. Germain prétend qu'il est ouvert à ceux que le sujet intéresse.

Il doit être suivi, en octobre, des «états généraux du Vieux-Québec», au cours desquels seront conviés décideurs, experts et citoyens.

Le but des états généraux:

«Nous voulons éviter que tous se regardent, désolés, dans quelques décennies, en se disant "l'avoir su"»



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

L'arrondissement historique de Québec est victime de sa popularité auprès des touristes.

doter le quartier d'un plan à long terme. «Nous voulons éviter que tous se regardent, désolés, dans quelques décennies, en se disant "l'avoir su"», explique le Comité sur son site [ccvq.org](http://ccvq.org).

L'administration de Régis Laubeau, qui a eu son lot de tensions avec les citoyens du Vieux-Québec en raison des irritants causés par le Red Bull Crashed Ice et le Moulin à images, a in-

vesti 100 000 \$ dans la démarche jusqu'à présent. La Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec et un groupe de donateurs privés ont chacun ajouté 20 000 \$, mais le montage financier des États généraux n'est pas complété.

Classé depuis 1985 sur la liste des villes du patrimoine mondial, l'arrondissement historique de Québec est victime de sa popularité auprès des touristes. Les étrangers affluent, mais les commerces de proximité se font de plus en plus rares et on assiste à la multiplication des cas d'hôtellerie illégale.

Malgré tout, avec ses 5250 résidents, le quartier compte plus de «locaux» qu'au milieu des années 1980, reconnaît M. Germain. «On n'a pas eu de fuite de résidents comparable à Venise, et l'agression n'est pas aussi importante. C'est ce qu'on veut prévenir en tenant le colloque et les états généraux.»

Le Devoir

EN BREF

## Payer moins cher de stationnement grâce au iPhone?

Brossard — Un ingénieur travaillant pour une firme de communications informatiques de Brossard vient d'inventer une application pour iPhone qui pourrait bien faire rager les administrations municipales de plusieurs grandes villes et faire économiser les utilisateurs de parcomètres. Ruddy Opimbat s'est dit qu'il serait judicieux de développer une façon de savoir quelles sont les places disponibles pour lesquelles il reste du temps payé dans un quartier donné. Sur un reçu de stationnement se trouvent le numéro du ticket et l'heure d'expiration. Avant de quitter l'espace que vous occupez, vous entrez le numéro du ticket, vous faites une photo pour vous assurer que ce n'est pas une information erronée et entrez l'heure d'expiration du stationnement. Pour la télécharger, il suffit d'aller sur iTunes et d'y inscrire «iPap». — *La Presse canadienne*


**ALLER LOIN**

Si nos sièges vous paraissent si bien coussinés, c'est parce qu'il y a plus d'argent dans votre portefeuille.

# solde d'été

Effectuez votre réservation pour l'une de nos destinations en solde sur [aircanada.com](http://aircanada.com) ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages. L'offre prend fin le 27 mai 2010, à moins d'avis contraire.



[aircanada.com](http://aircanada.com) 

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 27 mai 2010. Destinations européennes: les billets doivent être achetés au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2010. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Un séjour minimal ou maximal ainsi que l'achat à l'avance peuvent être requis. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. Destinations canadiennes: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 décembre 2010. Destinations américaines: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 6 septembre 2010. Destinations soleil: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 10 décembre 2010, à moins d'avis contraire. Certaines exceptions s'appliquent. Destinations internationales: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 10 décembre 2010. Certaines exceptions s'appliquent. Consultez [aircanada.com](http://aircanada.com) pour obtenir tous les détails.

# ÉDITORIAL

## Mines

### Sacrifier l'avenir

Au moment où les Québécois prennent conscience qu'ils ne retirent pratiquement rien de l'exploitation de leurs propres ressources, l'Australie annonce une surtaxe de 40 % sur les profits des sociétés minières. Dieu que nous sommes généreux envers les actionnaires de ce secteur en pleine expansion!

**L**a commission parlementaire chargée d'étudier le projet de modernisation de la Loi sur les mines poursuit ses travaux cette semaine à Québec. Plusieurs mesures proposées étaient devenues incontournables, telle l'obligation pour les sociétés de verser d'entrée de jeu 100 % des sommes nécessaires à la restauration des sites. Cela ne règle pas le cas des centaines de sites orphelins, mais c'est un début. Malheureusement, le projet de loi continue de faire la part trop belle aux exploitants dont certains sont carrément dénués de scrupules, et surtout, il exclut toute consultation sur l'épineux dossier des redevances puisque le ministre des Finances a déjà tranché en faveur des compagnies dans son budget.

L'an dernier, le vérificateur général nous apprenait qu'en 2007, les minières avaient extrait pour près de 4 milliards de dollars de minerai pour lequel elles n'ont versé que 52 millions de dollars en droits miniers, soit moins que les 140 millions de crédits d'impôt qu'elles ont obtenus de l'État. L'explication d'un tel laxisme de la part d'un gouvernement censé défendre les intérêts collectifs, libéral comme péquiste, c'est que malgré une demande croissante à l'échelle planétaire, les ressources naturelles ne sont toujours pas gérées comme une rente collective à long terme, mais comme un moyen facile de combattre le chômage régional entre deux élections. Sans parler des cadeaux faits aux partis et aux politiciens eux-mêmes, comme d'em-

baucher un ex-ministre des Ressources naturelles alors que son parti est toujours au pouvoir, ce qui fut le cas du libéral Pierre Corbeil.

Dans son dernier budget, le ministre Raymond Bachand a inscrit des revenus supplémentaires d'à peine 57 millions en 2012-2013 sur une valeur d'exploitation du minerai qui dépassera sûrement les 5 à 6 milliards de dollars! Pour une mine comme Osisko, qui creuse une mine géante à ciel ouvert en plein village de Malartic, les changements feront porter les redevances versées aux Québécois de 68 à 88 millions de dollars pour toute la durée du projet alors que les actionnaires se seront partagé plus d'un milliard net! Une sinistre farce qui explique le titre de paradis des sociétés minières décerné par l'Institut Fraser, le plus servile des lobbys d'entreprises au pays!

Pendant ce temps, le gouvernement australien, dont le pays abrite les plus grands producteurs miniers du monde, vient d'annoncer que l'impôt des sociétés minières passera de 43 % à 58 % de leurs profits en 2012. Ce qui amène le président de la BHP Billiton à brandir la menace d'une fuite de capitaux vers... le Canada, où l'impôt total ne dépasse pas 23 % des profits, selon ses dires, et le Brésil et ses 38 %. Pour qui cherche des vaches sacrées, en voici une bien grasse!

Au risque de le redire, l'or, le cuivre et les diamants appartiennent à tous. Plus l'économie se mondialise, plus leur valeur grimpe... et continuera de grimper. Laisser des compagnies les exploiter sans attendre autre chose en retour que des jobs temporaires, c'est faire preuve d'une complicité criminelle dans le pillage de la rente due aux générations futures.

## Nucléaire iranien

### La répudiation

**A**près avoir freiné des quatre fers toute addition de sanctions imposées à l'Iran pendant des mois, la Chine a décidé de faire front commun avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce revirement a été annoncé au lendemain du dévoilement d'une proposition négociée par le Brésil et la Turquie avec l'Iran. En un mot, l'accord entre les États-Unis, la Russie, la Chine, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne s'avère une répudiation de l'entente entre Ankara, Brasília et Téhéran.

Cette dernière prévoyait le troc suivant: la Turquie entrepose 1200 kg d'uranium iranien faiblement enrichi, après quoi, douze mois plus tard, l'Iran récolte 12 kg d'un uranium plus enrichi, mais inutilisable sur le plan militaire. Qui aurait transformé cette matière à des fins strictement médicales? La France et la Russie, deux permanents du Conseil. Sur cet aspect du dossier, une zone grise subsiste: est-ce que Paris et Moscou ont donné des gages à cet égard?

Toujours est-il qu'en rejetant l'initiative du trio, qu'en rejoignant les rangs des autres poids lourds du Conseil, la Chine a d'autant plus surpris qu'elle est passablement tributaire du gaz et du pétrole iranien, si essentiels à sa croissance. On se souviendra qu'en 2009, Pékin et Téhéran ont signé le plus important accord gazier de l'histoire. Le moteur de ce revirement s'explique, en partie, par un calcul.

C'est tout simple: en acheminant 1200 kg de son uranium en Turquie, le régime des ayatollahs démenageait seulement la moitié de son stock. Autrement dit, Téhéran conservait sur son territoire suffisamment de matière fissile pour confectionner une bombe. Une réalité jugée inacceptable par les États-Unis, l'Europe et la Russie. Autrefois opposée à la greffe de nouvelles sanctions, cette dernière s'est rangée à la position défendue par Washington dans la foulée de l'abandon du bouclier antimissile par le président Barack Obama.

Pour la Turquie, le rejet d'un protocole sur lequel elle a planché avec plus d'ardeur que le Brésil est ce qu'on peut appeler un coup très dur. Et ce, pour des raisons plus financières que politiques, car il risque de contrarier son ambition affichée de se hisser au 10<sup>e</sup> rang des puissances économiques d'ici 2023, année du centième anniversaire de la République. Ankara craint comme la peste un embargo commercial imposé à l'Iran.

Or il se trouve que pour doper sa croissance, la Turquie a décidé d'investir des milliards dans la modernisation des infrastructures de production et de raffinage iraniennes. À la suite de l'expérience acquise à la faveur d'un autre embargo, celui de l'Irak, les dirigeants savent qu'une adoption de cet étranglement par le Conseil pourrait ruiner ses efforts. Quoi d'autre? Il est écrit dans le ciel que l'on va assister à un refroidissement des relations entre la Turquie et les autres pays membres de l'OTAN, les États-Unis au premier chef.

Cela étant, en faisant front commun contre l'Iran, le groupe des Cinq signale enfin à Téhéran que ses louvoisements, ses men-songes, ne font plus illusion.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

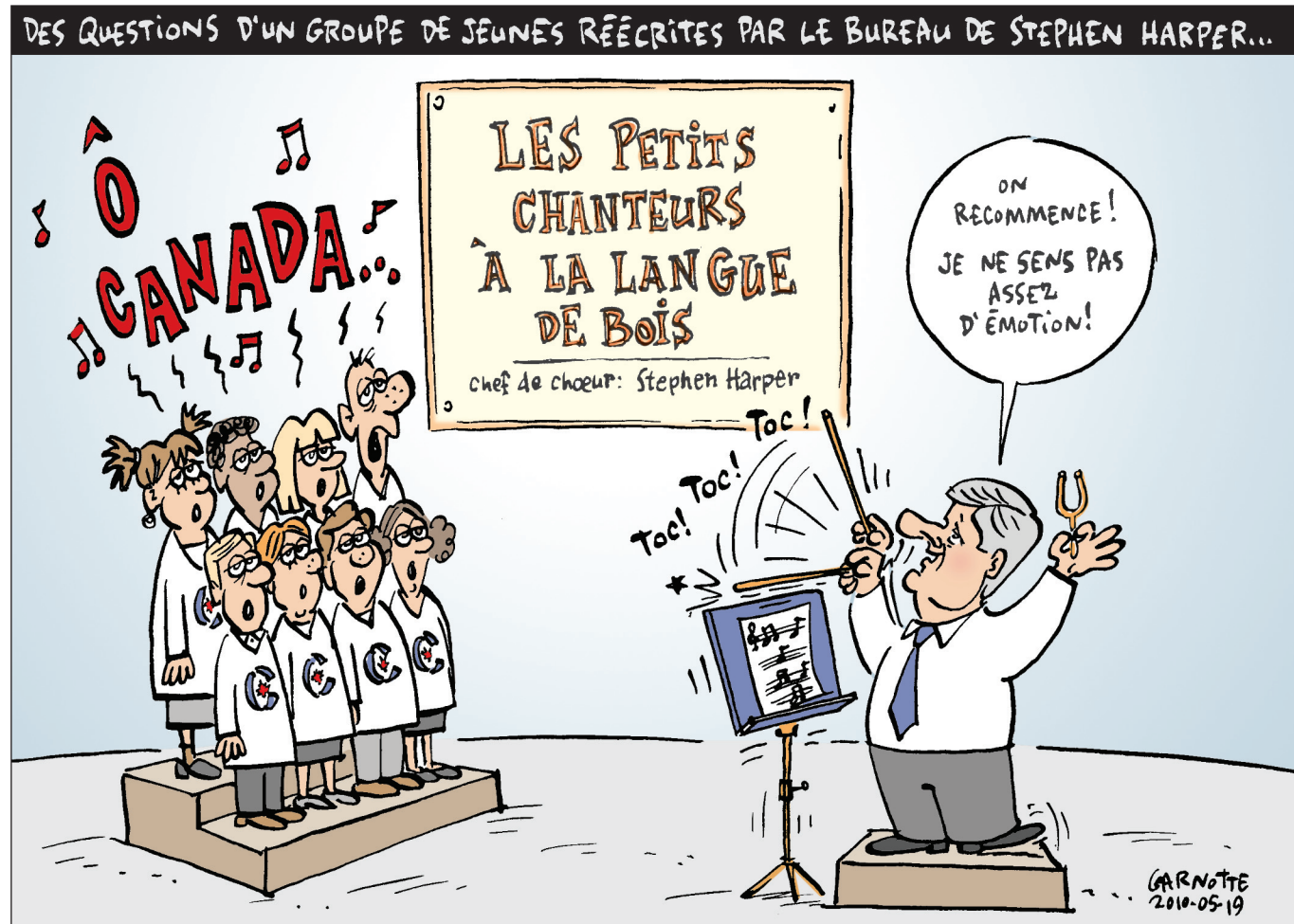
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### La tactique de la peur

Les fondamentalistes de toutes les religions emploient la peur pour arriver à faire respecter, voire obéir à leurs doctrines et préceptes. C'est ce que fait le cardinal Ouellette. Il veut nous faire croire que c'est toute la société qui encourage l'avortement, que la banalisation de ce geste est généralisée par ceux qui le font ou l'encouragent, ce qui est faux. C'est la stratégie de désinformation par l'exagération en clamant que c'est «le culte de la mort». En principe, je ne suis pas pour l'avortement, mais au début d'une grossesse, on ne peut pas dire qu'on tue un enfant! Le cardinal Ouellette va jusqu'à dire que même une femme violée qui avorte commet un crime! Il ne parle pas du viol! Il semble ne pas tenir compte du drame psychologique que la personne violée vit. Obliger une fille ou une femme traumatisée par un viol et un violeur à porter l'enfant de ce criminel pourrait conduire à la destruction de cette personne et même à son suicide. Sans considération, essayer de culpabiliser les femmes avortées, c'est inhumain!

Andréa Richard

Trois-Rivières, le 18 mai 2010

### Parce que j'aime la vie

Parce que j'aime la vie, je préfère que deux hommes connaissent une vie amoureuse épanouie, dans le mariage s'ils le souhaitent, plutôt qu'une existence faite de honte et de secret.

Parce que j'aime la vie, je préfère des enfants chahutant dans une salle de classe à des enfants agenouillés devant un homme crucifié.

Parce que j'aime la vie, je préfère qu'une jeune fille s'adonne au ski acrobatique ou à l'escalade qu'à un groupe de prières. Je lui

souhaite beaucoup d'amants et peu de directeurs de conscience.

Parce que j'aime la vie, je voudrais que les places en garderie soient plus accessibles que les armes à feu.

Parce que j'aime la vie, j'aimerais que le budget consacré aux pistes cyclables soit supérieur à celui des avions de combat.

Parce que j'aime la vie, je préfère qu'une femme ne mette au monde que les enfants qu'elle souhaite et qu'elle désire.

Parce que j'aime la vie, je trouve que l'avortement est une tragédie, mais que cette tragédie est encore préférable à l'asservissement d'une grossesse et d'une maternité non souhaitées. Préférable à la naissance sous contrainte d'un enfant non désiré. Préférable à une morale imposée par les tenants d'une religion mortifère et liberticide.

Je suis passionnément pro-vie. C'est pour cela que c'est un crime à mes yeux de vouloir interdire à une femme de décider elle-même de mener ou non sa grossesse à terme.

Guy Archambault

Ottawa, le 17 mai 2010

### Orgue à vendre

Le Devoir relatait hier en première page les déboires des paroissiens de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Montréal, aux prises avec un éléphant blanc impossible à chauffer l'hiver, mais qui abrite un joyau précieux: un magnifique grand orgue Casavant. Le gouvernement du Québec, qui donne déjà beaucoup au patrimoine religieux, affirme «ne pas pouvoir sauver tous les chats de rue». Bon. C'est vrai que les minous bâtards sont nombreux autour de l'église, l'avortement étant jugé immoral par les «vieilles soutanes», dont celle de Québec.

Puisque cet orgue, convoité tant par les Ontariens que par les Japonais, est d'une si

belle facture, pourquoi la maison Casavant ne le rachète-t-elle pas? Ce geste de bonté serait tout à son honneur: l'orgue, rafraîchi par les soins des artisans de Casavant, pourrait ensuite être offert à un organisme voué à la diffusion de la belle et classique musique: conservatoire de musique, Festival d'Orford, de Lanaudière, Domaine Forget, par exemple.

Allez, Casavant: GO! GO! GO!

Paul Toutant

Montréal, le 18 mai 2010

### Merci, Nicole Rodrigue-Girard

La tardive reconnaissance du jeune pianiste prodige et compositeur André Mathieu (+1968) met une fois de plus en évidence une tendance d'ici, et d'ailleurs aussi sans doute, à oublier la vie et l'œuvre des artistes, des compositeurs en particulier, pour ne retenir plus tard, trop tard, que les plus célèbres noms.

Nicole Rodrigue (1943-2010), qui vient de décéder subitement à Laval, avait déjà à son actif une dizaine d'œuvres de compositions de musique contemporaine: entre autres, *Le Moqueur polyglotte*, créé en 1992, *Hommage à Fernando et Laudes*, en 1999; *Les Oies blanches* (2001), sur un texte de Félix-Antoine Savard, fut repris à ses funérailles, le 1<sup>er</sup> mai.

Ceci, simplement pour rappeler qu'ici, dans notre cher Québec francophone, la vie musicale demeure encore un des plus grands atouts de notre présence en Amérique, avec cet avantage que la musique, tout comme le vrai amour, transcende les mots, les notes mêmes qui la disent. Merci, Madame Nicole!

Benoît Lacroix

Montréal, 12 mai 2010

## LIBRE OPINION

### FrancoFolies : la ministre du Tourisme a raison

ANDRÉ DUDEMAINE

Montréal

**D**evrait-il y avoir une assurance récolte pour les promoteurs qui n'obtiennent pas les subventions gouvernementales escomptées? L'idée fait sourire, mais c'est pourtant ce que suggère le plus sérieusement du monde M. Laurent Saulnier, ci-devant porte-parole du groupe Spectra.

Les FrancoFolies de Montréal ne recevront pas en 2010 de subventions du programme appelé Manifestations touristiques de renom; ceci n'est pas une bonne nouvelle, tout le monde en conviendra. Mais faut-il pour cela crier à l'injustice et monter au créneau pour que d'autres pouvoirs publics viennent dédommager les organisateurs dépités?

Le programme en question, Manifestations touristiques de renom, est une créature éphémère, d'une durée de deux ans et se terminant cette année, conçue pour permettre à de grands événements de mieux passer la crise, notamment à cause de la baisse des revenus de commandites. Il s'agit donc de subventions d'appoint et non d'une source habituelle de revenus pour les festivals. En considérant que les règles d'attribution semblent, vues de l'extérieur du moins, complètement fantaisistes, on comprendra que nul ne peut tenir pour acquises des retombées de ce programme aussi imprévisible qu'une loterie. Si l'argent arrive, bravo. Par contre, s'il n'y est

pas, il faudra faire sans. C'est la règle du jeu. Spectra aurait-elle déjà engagé des sommes en escomptant une réponse positive? Si cela est exact, on aurait affaire à des gens suicidaires qui foncent aveuglément dans un précipice, chose difficile à imaginer.

La réponse arrive bien trop tard, nous dit-on encore. Avec une manifestation en juin, les réponses des institutions et ministères vont arriver automatiquement plus près de l'événement; c'était là la conséquence la plus prévisible du devancement des FrancoFolies (tout comme le renforcement consécutif du versant anglophone du Festival d'été de Québec). Il est ironique que ce soit ceux-là qui ont mené le coup de force amenant les FrancoFolies en juin, deux mois plus tôt, qui aujourd'hui se plaignent des réponses de dernière minute. Celles-ci représentent un vilain casse-tête pour les organisateurs, soit; mais c'est une des contraintes avec laquelle toutes les directions de festival du mois de juin ont à composer. Point à la ligne.

Dernier argument des promoteurs frustrés: en 2010, le fédéral a limité les subventions à deux événements par ville sans prévenir personne. Cette limitation intempestive n'est, en effet, pas très avisée: on ne juge plus sur les mérites intrinsèques de la demande, mais sur son origine géographique. Cependant, il est loin d'être certain que les FrancoFolies dans leurs nouvelles dates se

qualifient à ce programme de développement des clientèles touristiques. En effet, le principal, sinon l'unique, marché qui peut être visé par la manifestation demeure celui des pays francophones d'Europe, où la tradition veut qu'on prenne ses vacances en août. Tout le monde cherche la pierre philosophale qui pourrait amener l'or touristique dans les mois de plus faible affluence, juin notamment; de toute évidence, il est douteux que les FrancoFolies puissent faire des miracles en ce domaine, chose qui n'aura vraisemblablement pas échappé à la loupe des analystes d'Industrie Canada.

On voit donc que la prétention de Spectra, selon qui un million et demi de dollars lui serait dû, ne tient pas la route. Et nous sommes en droit de nous étonner que les «lucides» qui prêchent à qui mieux mieux les vertus théologiques de l'austérité, de la rigueur et de la saine gestion, ne soient pas déjà sur les tribunes pour déclarer que l'injection supplémentaire de fonds publics réclamée par Spectra, serait, si on lui donne suite, une scandaleuse prime à l'impéritie. Dans ce contexte, la décision de la ministre du Tourisme du Québec, Nicole Ménard, de ne pas verser de compensation financière apparaît sage et avisée.

L'auteur est directeur du festival *Présence autochtone*, mais il signe ce texte à titre personnel.

## IDÉES

## Une cible de 3 % pour la science

MATHIEU-ROBERT SAUVÉ

Président de l'Association des communicateurs scientifiques du Québec

**A** lors que le rideau tombe sur la grande fête de la recherche — 6000 chercheurs francophones au 78<sup>e</sup> congrès de l'Acfas, un record! —, le milieu scientifique tient à rappeler au gouvernement québécois son engagement de 2006: consacrer 3 % du produit intérieur brut (PIB) à la recherche et au développement.

Trois pour cent, c'est la cible visée par les États-Unis afin de relancer l'économie et tourner celle-ci vers de nouveaux savoirs. Actuellement, le budget dévolu à ce secteur est de 2,6 % chez nos voisins du Sud, un taux comparable à ceux de l'Allemagne, du Danemark et de l'Autriche. Des pays comme le Japon (3,4 %) et Israël (4,7 %) sont résolument engagés dans l'innovation.

## Le Canada: un cancer

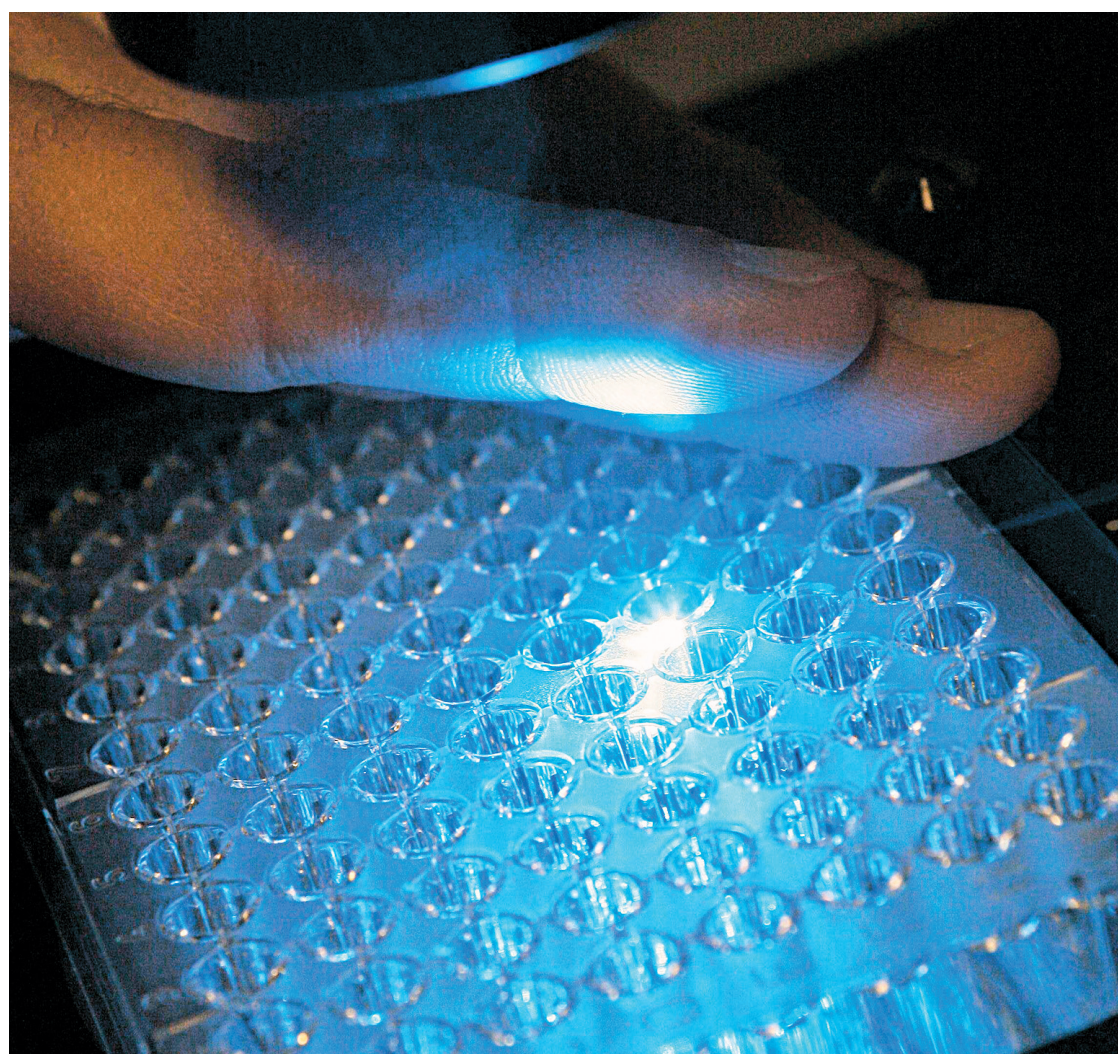
Selon la Banque mondiale, qui collige ces données, le Canada figure parmi les plus timides des pays occidentaux avec tout juste 2 % de son PIB consacré à la recherche scientifique. L'éditorial de la revue scientifique *Nature*, le 16 janvier dernier, attaquait directement la stratégie canadienne en matière de science, particulièrement en ce qui concerne les études nordiques. «*Call for a bigger vision*», titrait l'éditorialiste. Selon lui, le gouvernement canadien peut faire beaucoup plus pour financer la recherche.

«*Le Canada est un cancer depuis toujours parmi les pays industrialisés*», résume l'historien des sciences Camille Limoges. Il n'a pas été surpris de voir le gouvernement de Stephen Harper houspillé par l'une des revues scientifiques les plus prestigieuses au monde. «*Ce n'est pas normal que certains pays émergents se classent mieux que nous dans les classements internationaux*», déplore Mona Nemer, vice-rectrice à la recherche à l'Université d'Ottawa.

## Loi de la cible

Le Québec là-dedans? Il est à environ 2 milliards de dollars de la cible des 3 %, à laquelle premier ministre Jean Charest s'était pourtant engagé formellement, au moment d'annoncer de nouveaux investissements il y a quatre ans, en compagnie du ministre Raymond Bachand (aujourd'hui aux Finances). Comme le rapportait la Presse canadienne le 12 avril 2006, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation se donnait quatre ans pour atteindre l'objectif de 3 %. Non seulement la cible n'est pas atteinte, mais on s'en est éloigné...

À 2,63 %, le Québec n'est pas parmi les plus mauvais joueurs de sa catégorie. Mais les sommes consenties à ce secteur sont en baisse



JEAN-PAUL PELLISSIER REUTERS

Le Québec est à environ 2 milliards de dollars de la cible des 3 % du produit intérieur brut consacré à la recherche, un objectif sur lequel le premier ministre Jean Charest s'était engagé formellement, il y a quatre ans.

constante, proportionnellement au PIB, depuis le début de la décennie: 2,79 % en 2002; 2,67 % en 2005. Les dernières décisions gouvernementales en matière scientifique sont peu encourageantes: abolition du Conseil de la science et de la technologie et fusion des trois fonds québécois de la recherche. Et l'argent frais? Comme le dit Pierre Noreau, président de l'Association francophone pour le savoir, «*dans ce domaine-là, si on n'avance pas, on recule*».

## Le vrai carburant

«*La science est plus essentielle qu'elle ne l'a jamais été pour notre prospérité, notre sécurité, notre santé, notre environnement et notre qualité de vie*», affirmait-il y a quelques mois le président Barack Obama en annonçant que son administration doublera, d'ici 10 ans, le budget des organismes comme le National Science Foundation et le National Institute of Standards and Technology.

Au Québec, le milieu de la recherche attend avec impatience le dévoilement (imminent) de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui tracera les grandes orientations gouvernementales en la matière. A quoi s'attendre? À des recherches qui servent d'abord et avant tout le «développement économique», ce qui inquiète tous ceux qui pensent que la recherche fondamentale est au moins aussi importante que celle qui «rapporte».

Comme le dit l'historien des sciences Yves Gingras, l'imagination des chercheurs est le véritable moteur du système québécois de la recherche. Mais «*l'argent en constitue toujours le carburant, pour ne pas dire l'essence*».

■ L'Association des communicateurs scientifiques du Québec tient un congrès sur le thème «Science et politique» demain à Radio-Canada (acs.qc.ca).

## La morale sexuelle catholique

MICHEL LEMAY

Sexologue et doctorant en philosophie à l'Université de Sherbrooke

**L**es propos du cardinal Ouellet me désoient profondément. Il y a plus de cinquante ans que, personnellement, je n'adhère plus à cette conception particulière du monde. Mais ce qui me scandalise surtout, c'est de constater que l'Église s'enlise dans ses contradictions et gâche la qualité de vie religieuse de ses fidèles en les entraînant dans son fondamentalisme.

Notre société contemporaine et démocratique se donne comme valeurs de base la tolérance, la liberté d'expression et l'égalité entre les femmes et les hommes. En outre, elle reconnaît la diversité des pratiques sexuelles, y compris l'homosexualité et le mariage entre personnes du même sexe. On ne peut pas dire, en toute bonne foi, que l'Église catholique est un modèle de démocratie, qu'elle favorise l'égalité entre les femmes et les hommes, la tolérance et la liberté d'expression.

La conception catholique fondamentaliste de la sexualité veut qu'elle vise dans son essence même la reproduction, à l'intérieur du cadre marital, augmentant ainsi à l'infini le nombre des serveurs et des servantes de Dieu. Ainsi seraient contre nature la masturbation, la contraception comprenant le condom, les relations sexuelles hors mariage, la fellation, l'amour libre, la séparation ou le divorce, l'homosexualité, l'avortement, etc.

## Morale sexuelle catholique

Le concile œcuménique Vatican II commencé en 1962 avec le pape Jean XXIII allait vers une modernisation de la morale sexuelle catholique, notamment en se questionnant positivement sur les différentes et les nouvelles méthodes contraceptives. Mais en 1965, le pontife Paul VI met fin à cet espoir. Depuis, avec des chefs comme Jean-Paul II et Benoît XVI, l'Église s'éloigne de ses fidèles en ce qui concerne la morale sexuelle.

Bien des catholiques se donnent du plaisir en se masturbant, vivent une relation conjugale et ont des enfants sans être mariés, ou bien font l'amour en utilisant une méthode contraceptive, ont parfois eu recours à l'avortement, ou ont mis fin à un mariage malheureux pour retrouver la joie de vivre.

Quels cardinaux canadiens ou québécois osent reconnaître officiellement cette réalité? Quels archevêques cherchent ouvertement à intégrer au catholicisme des valeurs fondamentales, démocratiques et contemporaines comme l'égalité entre les sexes et des orientations érotiques? Quels évêques pensent tout haut que l'Église devrait cesser de diaboliser la sexualité pour enfin l'approcher comme une dimension normale de notre humanité? Quels prêtres catholiques réclament l'accès à la vie conjugale et familiale comme un droit compatible avec le désir d'embrasser la profession cléricale? Quels mâles dans cette hiérarchie exigent que leur communauté de foi se fonde aussi sur l'égalité entre les femmes et les hommes?

## Culpabilité

La sexualité peut prendre diverses significations. En fait, on pourrait plutôt penser que la sexualité est neutre au départ: ni bonne ni mauvaise en soi. C'est nous, en l'exerçant, qui lui donnons un sens. En imposant de croire que la sexualité doit servir essentiellement à la reproduction, l'Église dépossède ses fidèles d'un pouvoir intime et inaliénable: attribuer à leurs activités sexuelles un sens personnel, significativement en lien avec leur vécu du moment ou leur mode de vie.

Malheureusement, la morale sexuelle catholique traditionnelle (y en a-t-il une autre?) met davantage l'accent sur la culpabilité que sur la responsabilité. Est-ce parce que la responsabilité de la qualité de sa vie se conjugue avec la liberté de décider de ses actes? Les propos du cardinal Ouellet renvoient à une morale sexuelle en forte contradiction avec les valeurs fondamentales de la société québécoise ou canadienne contemporaine.

Heureusement, l'État reconnaît davantage que l'Église que nous sommes des personnes responsables de la signification et de la qualité à donner à nos conduites sexuelles, avec et dans le respect et la tolérance de la liberté des autres. C'est pour cette raison que je tiens à la laïcité et au pluralisme de notre société et que je refuse le fondamentalisme, peu importe la religion dont il provient.

**En imposant de croire que la sexualité doit servir à la reproduction, l'Église dépossède ses fidèles d'un pouvoir intime et inaliénable: attribuer à leurs activités sexuelles un sens personnel**

## Réplique à Christian Rioux

## À propos de la lettre d'Alex 661

DOMINIC DAGENAIS

Montréal

**I**l semble être de bon ton dans les médias, et dans de larges pans de la population, de déplorer la supposée piètre qualité du français, écrit ou parlé, des jeunes Québécois. En citant la lettre maladroite d'une adolescente, vous réitérez une fois de plus les mêmes idées reçues sur cette jeunesse désolante, produit d'un ministère de l'Éducation incompetent et complètement déconnecté du gros bon sens.

Or, que prouve la lettre de cette jeune fille? Absolument rien. On pourrait aisément dénicher des lettres d'adolescents québécois au français impeccable, au propos articulé et à l'argumentation solide. Mais quel serait alors l'intérêt de les publier? C'est tellement plus accrocheur de déplorer une fois de plus les mêmes mythes, aussi peu original l'exercice soit-il.

Car c'est bien là le nœud de l'affaire. Ce discours conservateur n'est pas né de la réforme de l'éducation, loin de là! Il s'agit cette année de la première cohorte de jeunes issus de la réforme à terminer leur secondaire. Pourtant, le discours classique qui se résumerait à peu près à «*les jeunes écrivent donc bien mal, c'est épouvantable! C'était tellement mieux dans mon temps!*» ne date pas d'hier. Je n'ai personnellement jamais connu la réforme, l'ayant précédé d'une bonne dizaine d'années. Pourtant, combien de fois ai-je entendu les mêmes propos sur ma propre génération de la part de Denise Bombardier ou autres Gilles Proulx?

## Mieux avant?

Votre propos, ainsi que le discours dominant semblent insinuer que la piètre qualité du français observée chez les jeunes serait quelque chose de récent, puisque liée à la présente réforme scolaire, perpétuant ainsi le mythe de «c'était mieux avant». Eh bien non, ce n'était pas mieux avant! Oui, la lettre d'Alex est bourrée de fautes, mal formulée, incohérente. Oui. Mais combien de lettres aussi pauvres ont-elles été écrites au Québec en 1993, en 1974, en 1953, en 1923?

C'est devenu à ce point un réflexe de répéter que les jeunes d'aujourd'hui écrivent mal qu'on en vient à oublier que jusqu'aux années 1970,

l'immense majorité de la population québécoise était incapable d'écrire un texte valable. Vous faites preuve d'une déconcertante naïveté quand vous écrivez que «*n'importe quel ouvrier des années 60 aurait minutieusement vérifié chaque mot dans le dictionnaire*». Je peine à imaginer mes grands-pères ou arrière-grands-pères, ouvriers, tenir dans leurs mains un dictionnaire. D'ailleurs, en possédaient-ils vraiment? Les ouvriers moyens de Saint-Henri ou du «Faubourg à m'lasse» n'étaient pas des André Laurendeau ou des Pierre Bourgault.

## Lecture

Oui, peut-être que l'ouvrier des années 1960 n'aurait pas eu l'*'impudeur*' d'écrire directement une lettre au *Devoir*, sachant trop bien qu'elle serait méprisée par cette élite intellectuelle. Oui, il aurait probablement fait ce que vous suggérez de faire à Alex, c'est-à-dire se taire, laissant ainsi les lettres aux lettrés et à la *shop* aux ouvriers. Tant mieux si le système d'éducation actuel aura, malgré ses ratés, permis à des filles comme Alex d'oser s'affirmer et braver leurs craintes et le probable jugement des intellectuels. C'est aussi ça qui manquait.

Comme vous le suggérez, il semble que les compétences en écriture soient liées aux compétences en lecture. Il importe alors de souligner un fait qu'on évoque trop peu souvent dans ce débat: les jeunes d'aujourd'hui sont en proportion beaucoup plus nombreux à avoir des compétences élevées en lecture que leurs parents ou leurs grands-parents. Les résultats de la dernière Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), menée en 2003, sont particulièrement éloquentes à ce chapitre.

## Des mythes

En effet, l'Enquête démontre que pour la compréhension de textes suivis, seulement 8,5 % des 16-25 ans se situaient au niveau 1 de compétence, soit le plus faible des cinq niveaux établis. En comparaison, 13,8 % des 26-45 ans, 21,1 % des 46-65 ans et 62,1 % des 66 ans et plus se trouvaient à ce même niveau. En revanche, on observe que 22,8 % des 16-25 ans se situaient aux niveaux 4 et 5, soit les niveaux de compé-

tences les plus élevés de l'échelle, alors que ces mêmes niveaux étaient atteints par 15,9 % des 26-45 ans, 9 % des 46-65 ans et seulement par 0,7 % des 66 ans et plus. Si nous ne disposons malheureusement pas de données plus récentes, cet écart marqué semble toutefois illustrer une tendance bien ancrée.

Pourquoi alors s'acharner à perpétuer le mythe des jeunes qui écrivent terriblement mal quand tout indique pourtant que le niveau de littératie n'a jamais été aussi élevé chez les jeunes qu'il ne l'est aujourd'hui? Pourquoi condamner d'emblée toute réforme du système de l'éducation, en regrettant cette époque bénie des cours classiques où on faisait lire Flaubert, en prenant soin de maudire au passage l'épouvantail Internet, bien qu'il offre en libre accès un immense répertoire de textes de grande qualité.

Que les 5 % de privilégiés fréquentant les collèges classiques écrivaient probablement mieux que la moyenne des jeunes d'aujourd'hui ne doit pas nous faire oublier que l'immense majorité des Québécois plus âgés, éduqués aux dictées à coups de règles et à la lecture obligatoire du *Petit catéchisme*, ont des capacités littéraires nettement plus limitées. Oui, des adolescents qui écrivent mal, il y en a panoplie. Mais tellement moins que d'adultes.

## Réplique du journaliste

Monsieur,

«*Les jugements généraux que vous m'attribuez ne sont pas les miens. J'ai simplement constaté qu'un élève qui écrit comme un enfant de 3<sup>e</sup> année du primaire était aujourd'hui en 5<sup>e</sup> secondaire, qu'elle se félicitait de sa bonne moyenne et semblait dénuée de toute inhibition. Alex a bien compris qu'elle était dans une école où la rigueur de la langue comptait moins que l'importance de s'exprimer sur tout et sur rien. Vous illustrez ce que je dis. Au lieu de déplorer son charabia et de vous interroger sur les failles du système, vous préférez féliciter les «filles comme Alex d'oser s'affirmer et braver leurs craintes et le probable jugement des intellectuels». L'expression d'abord, au prix de la médiocrité. Voilà ce que je critique.*

En vous remerciant,

Christian Rioux

## ACTUALITÉS

## PIB

SUIITE DE LA PAGE 1

Pavan Sukhdev estime que la croissance du PIB, l'étalon international de la mesure de la richesse des pays, donne un portrait tronqué de la réalité, car il ne tient pas compte d'éléments essentiels comme les changements survenus dans la santé publique, dans le niveau d'éducation et aussi de l'évolution à la fois qualitative et quantitative des ressources naturelles. En somme, l'humanité navigue «avec une boussole économique défectueuse», un obstacle majeur à la transition vers une économie plus verte, dit-il.

Selon cet économiste, la bonne vieille économie — polluante, énergivore et dévastatrice des écosystèmes — mise sur l'utilisation gratuite de ressources publiques. Ces coûts jamais pris en compte correspondent présentement à environ 3 % du PIB de la planète et à 33 % des profits globaux. Et cette tendance va s'accroître, dit-il, au point d'atteindre cumulativement 7 % de la consommation globale en 2050, des pertes dont la valeur globale oscille entre 1,3 et 3,1 billions, selon les taux d'actualisation retenus. En 2000, il ne restait que 73 % de la biodiversité naturelle d'origine. En 2050, une perte additionnelle d'habitats et de leurs espèces pourrait alourdir de 11 % ce déclin, soit une perte de zones naturelles de 7,5 millions de km<sup>2</sup>, l'équivalent de la superficie de l'Australie.

La comptabilité du PIB est, de plus, peu représentative de l'économie des pauvres qui dépendent de ces richesses naturelles pour leur survie immédiate, comme ce demi-milliard de personnes qui dépendent des pêches sur les récifs coralliens en voie de stérilisation. En Inde, donne-t-il en exemple, 480 millions de personnes dépendent de l'agriculture artisanale, laquelle profite à l'environnement et à la biodiversité. Ces «services environnementaux» rendus par la nature correspondent à 7,3 % du PIB du pays, mais à 57 % du PIB de ces petits milieux agricoles.

## Vision fautive

Les humains, précisait hier Pavan Sukhdev, ont atteint la limite de la productivité de la planète vers 1980, mais ils en tirent présentement le double, ce qui se traduit par une ponction sur le capital qui s'explique par une vision économique fautive. Par exemple, les subventions ont tellement gonflé les flottes de pêche que la moitié des espèces marines sont présentement exploitées à leur niveau maximal et qu'un autre quart est carrément exploité au-delà de la capacité d'autoreproduction.

Il faut donc imaginer toutes sortes de mécanismes «intelligents», dit-il, pour reformer à la fois notre manière de calculer l'évolution de la richesse collective tout en ayant conscience, insiste-t-il, sur le fait que les lois du marché ne régleront pas tout, notamment les problèmes sociaux. Même une comptabilité réformée intégrera difficilement les valeurs sociales, religieuses ou philosophiques, tout comme elle pourra difficilement intégrer les effets de seuils au-delà desquels des espèces disparaissent. Il faudra donc, dit-il, repenser le système de subventions pour l'ajuster aux priorités d'une économie plus verte, récompenser la protection des services biologiques et partager les bénéfices de la conservation, facturer aux utilisateurs les dommages causés et mesurer le rapport coûts-avantages des services biologiques avant d'aller de l'avant avec des projets au lieu de se contenter de décrire leurs impacts.

Pavan Sukhdev a dirigé jusqu'ici des équipes de recherche qui ont déposé un premier rapport à la conférence des signataires de la Convention sur la biodiversité, à Bonn, en 2008. Il y dresse un premier portrait de «l'économie des écosystèmes et de la biodiversité». Ce rapport doit être complété par un prochain rapport, qui lui proposera aux pays de la planète une «méthodologie d'évaluation» des coûts ignorés jusqu'ici de l'utilisation, de la détérioration, voire de la disparition des écosystèmes, des espèces vivantes et des gènes, qui constituent ensemble le capital biologique de la planète.

En novembre dernier, juste à la veille de la conférence de Copenhague, Pavan Sukhdev et ses collègues publiaient un autre rapport sur les liens entre les crises de la biodiversité et du climat. Plusieurs experts pensent qu'il faudrait que la protection des grands écosystèmes terrestres soit jumelée à la protection du climat par un jeu commun d'outils économiques nouveaux pour attribuer une double valeur économique au maintien de la biodiversité et de ses ressources de base comme les cours d'eau, les milieux humides, les mangroves, etc.

Le Devoir

## EN BREF

## Afghanistan: réflexion sur l'après-2011

Kandahar — Le Canada gardera une présence civile et humanitaire en Afghanistan après sa mission militaire, mais la nature même de cette présence et l'identité de ceux qui en assureront la sécurité demeurent des questions en suspens, a affirmé le ministre canadienne de la Coopération internationale. Hier, Bev Oda a visité la ville de Kandahar et le district d'Arghandab pour constater les progrès réalisés dans des projets financés par le Canada, dont le barrage de Dahla. Mme Oda, qui en est à son quatrième séjour en Afghanistan, croit que la survie des projets de développement après le départ des soldats canadiens pourrait être assurée en accordant davantage de pouvoir décisionnel aux Afghans.

— La Presse canadienne

## BASTARACHE

SUIITE DE LA PAGE 1

tenu à défendre son choix, se disant «totalement convaincu» de la probité de M. Cimon et de sa capacité «à mener à terme son mandat en toute compétence et en toute impartialité».

## Même le bâtonnier

La pression était devenue trop forte. En matinée hier, avant même la démission de M. Cimon, c'était au tour du bâtonnier du Québec, Pierre Chagnon, en marge d'une commission parlementaire, de remettre en question ouvertement, devant les caméras du réseau TVA, l'impartialité de la commission.

À la période de questions, la critique péquiste en matière de justice, Véronique Hivon, était revenue à la charge, rappelant que plusieurs voix s'étaient élevées contre le choix de M. Cimon, notamment «celle du principal témoin, M<sup>r</sup> Marc Bellemare, et celle d'un ancien sous-ministre de la Justice, M. Georges Lalande, qui va, pour sa part, jusqu'à suggérer la récusation de M<sup>r</sup> Bastarache». Mme Hivon a demandé à la ministre de la Justice, Kathleen Weil, si elle trouvait «souhaitable le choix de M<sup>r</sup> Cimon, parmi 23 000 avocats exerçant au Québec, à titre de procureur-chef de la commission». Mme Weil a répondu qu'elle avait «l'intention de laisser la commission Bastarache

faire son travail». Croisé dans le couloir, le premier ministre Jean Charest a ajouté que le gouvernement n'avait «rien à voir avec l'organisation de la commission Bastarache». Il a dressé un parallèle avec la commission Bouchard-Taylor: «Leur tournée, par exemple, ils l'ont organisée indépendamment de nous, parce qu'une fois qu'ils sont nommés, on leur laisse organiser leurs affaires.» Il a dit ne pas avoir non plus donné de lignes directrices à la commission: «On ne peut pas intervenir dans une commission et prétendre en même temps qu'elle est indépendante. Elle l'est ou elle ne l'est pas.»

On ignore pour l'instant quand sera nommé l'avocat ou l'avocate qui remplacera M. Cimon au poste clé de procureur en chef. Le communiqué de la commission se terminait sur une incertitude, hier: «Le commissaire Bastarache doit réfléchir aux conséquences de cette démission sur la conduite de l'enquête.» Celle-ci pourrait être retardée en conséquence.

## Réactions

Selon Véronique Hivon, M. Cimon s'est «rendu à l'évidence». Au-delà de sa compétence, «qui est largement reconnue, il n'était pas l'homme de la situation», a-t-elle déclaré. Mme Hivon s'est défendue d'avoir été la seule à s'interroger sur l'apparence d'impartialité de M. Cimon. «Il y a eu nombre de personnes spécialisées en éthique, jusqu'à un ancien sous-ministre [M. Lalande], qui ont parlé des problèmes d'apparence.» À ses yeux,

c'est à M. Bastarache «d'expliquer ce fiasco, aujourd'hui». Quant à la ministre de la Justice, Kathleen Weil, elle «doit expliquer comment les gens doivent continuer d'avoir confiance parce qu'on peut dire minimalement que c'est mal parti pour la commission Bastarache». Selon Mme Hivon, si le gouvernement avait, comme le suggérait le PQ, «mis en place un processus indépendant pour organiser la commission, pour déterminer sa présidence et son mandat, on n'en serait probablement pas là aujourd'hui».

Amir Khadir, de Québec solidaire, a dit espérer que M. Bastarache «prendra plus de précautions» dans ses prochaines décisions, car «il a une pente de crédibilité à remonter lui-même, étant donné son association avec la firme Heenan Blaikie qui est une firme amie libérale». Quant à l'ADQ, sa leader parlementaire Sylvie Roy a vu dans la démission de M. Cimon «la conséquence de l'amateurisme de ce gouvernement». Dans un communiqué, elle a noté que «non seulement la commission d'enquête déclenchée par Jean Charest ne porte pas sur les vrais enjeux, mais cette démission du procureur en chef vient même que les auditions et les travaux commencent lui met déjà du plomb dans l'aile».

Outre les liens de M. Bastarache avec le cabinet Heenan Blaikie et les contributions de M. Cimon au PLQ, la commission a aussi été critiquée pour n'avoir embauché aucune femme à des postes clés.

Le Devoir

## ADM

SUIITE DE LA PAGE 1

des infrastructures et, ensuite, de l'exploitation du service, a rappelé James C. Cherry, hier.

Le grand patron d'ADM évalue son projet, financé à égalité de parts entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le secteur privé, à 600 millions de dollars.

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, avait fait savoir lors du discours du budget, le 30 mars dernier, qu'il entendait «consacrer 200 millions de dollars à l'implantation d'un lien ferroviaire express entre l'aéroport et le centre-ville de Montréal».

«On attend le même genre d'engagement du gouvernement du Canada [et] nous avons déjà des indications du privé, mais ça prend des [études d'achalandage plus poussées] pour avoir [des engagements fermes]», a dit M. Cherry, hier, devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Mais, la condition sine qua non du financement du secteur privé est l'usage de la gare Centrale, située sous l'hôtel Le Reine Elizabeth, a averti M. Cherry. «Il n'est pas question d'arriver à une autre gare que la gare Centrale de Montréal», a-t-il lancé, avant de souligner que l'achalandage de la navette chuterait d'au moins 22 % si son point d'arrivée était la gare Lucien-Lallier. Les pertes financières se chiffrent à quelque 10 millions par année, selon lui.

Le président-directeur général de l'AMT, Joël Gauthier, comprend difficilement l'entêtement d'ADM à faire monter et descendre ses passagers à la gare Centrale, alors qu'il espérait qu'ADM se rallie à l'AMT afin de réclamer le dégellement d'une voie ferroviaire réservée dans l'emprise du CP pour les trains de l'AMT et les aérotrains, qui termineraient leur course



Une illustration du projet d'aérotrain d'ADM pour relier directement la gare Centrale et l'aéroport Pierre-Trudeau.

SOURCE: ADM

à la gare Lucien-Lallier ou encore à la gare Windsor, ce à quoi se refuse ADM. «Il y a seulement deux blocs qui séparent la gare Windsor de la gare Centrale. Y a-t-il quelqu'un de sérieux qui peut me dire que le Centre Bell ou la gare Windsor ne sont pas au centre-ville de Montréal? Je comprends qu'on est dans une démarche où il y a une campagne de relations publiques qui est faite par ADM pour privilégier son site», a affirmé M. Gauthier, s'en remettant aux principaux bailleurs de fonds: Ottawa et Québec.

ADM pourrait lancer les travaux, qu'il s'échelonnent sur près de 36 mois, dès la fin de 2012. Elle prévoit la mise en service de l'aérotrain en 2016.

## Voies ferroviaires réservées au transport de passagers

James C. Cherry et Joël Gauthier s'entendent sur la nécessité d'avoir des voies ferroviaires réservées au

transport de passagers vers le centre-ville de Montréal. «Le constat est clair: avec les nouveaux trains de l'AMT, les nouveaux trains de Via Rail ainsi que les nouvelles navettes d'ADM, on a besoin de nouvelles voies ferrées dédiées au transport de passagers», a fait valoir M. Cherry. «[Et dans l'éventualité où le projet d'ADM allait de l'avant], nous, on continuerait de façon dédiée de Lachine vers le centre-ville. On serait seuls. L'AMT serait seule avec ses trains, sur le centre-ville, vers la gare Windsor», a ajouté Joël Gauthier, laissant entendre que l'AMT n'aurait d'autre choix que de faire cavalier seul.

Les trains de banlieue et ceux de marchandises cohabitent avec peine actuellement sur le réseau du CP, puisque les trains de marchandises ont priorité.

D'ailleurs, les corridors du Canadien Pacifique — où roulent les trains de banlieue de l'AMT — et ceux de Canadien National, utilisés notam-

ment par les trains de Via Rail, figurent parmi les plus achalandés en Amérique du Nord.

Près des tiers des 12 millions de personnes, qui transitent chaque année par l'aéroport Montréal-Trudeau, terminent leur course au centre-ville. Quelque 25 000 personnes travaillent sur le site, dont 8500 à l'aérogare. «Ce projet est à l'étude depuis 10 ans. [...] Nous avons assez discuté, assez étudié, il est temps de passer à l'action», a conclu James C. Cherry.

M. Gauthier, lui, exhorte Québec à faire en sorte que les «fonds nécessaires» soient affectés à l'amélioration du service offert aux usagers de l'Ouest-de-l'Île ainsi que de la région de Vaudreuil-Soulanges.

«On élimine avec ce projet [d'ADM] toute la clientèle possible de l'ouest de Montréal», a déploré le président de Transport 2000, Jean Léveillé. «Il y a des besoins importants pour l'Ouest-de-l'Île. Il y a une croissance démographique importante», a ajouté M. Gauthier.

La ministre des Transports, Julie Boulet, s'est dite défavorable à la mise sur pied de deux projets indépendants l'un de l'autre à l'occasion de l'étude des crédits budgétaires 2010-2011 du ministère des Transports. «Premièrement, la rentabilité ne sera peut-être pas au rendez-vous si on fait deux infrastructures en parallèle. On pense que les gens de l'ouest de l'île méritent d'avoir un service», avait-elle déclaré.

La Ville de Montréal se garde, pour l'instant, de tout commentaire, a fait savoir l'attaché de presse des membres du comité exécutif de la Ville, Bernard Larin. Ils souhaitent tout d'abord prendre connaissance du rapport de la firme PricewaterhouseCoopers, qui a évalué les coûts d'investissement et d'opérations, ainsi que l'achalandage projeté de différents projets.

Le Devoir

## KIAROSTAMI

SUIITE DE LA PAGE 1

traçant un sillon de lumière. Et devant nous, pleurant, puis reprenant quelque peu son sang-froid.

Voilà comment cette grève de la faim d'un grand créateur sous les verrous fut révélée au monde hier, dans une salle de presse mal chauffée, par une inconnue chargée de relayer l'information. D'ailleurs, Panahi, dans une lettre parue hier soir sur le site de la revue de cinéma *La Règle du jeu*, se plaint de mauvais traitements et confirme sa grève de la faim, entamée dimanche.

Kiarostami a rappelé qu'il avait signé dès le départ une lettre d'appui à Panahi, répliquant par la bande à l'Association des cinéastes iraniens en exil, qui l'accuse de pactiser avec le régime. Mais qui peut juger autrui sous de pareils cieux? «C'est le cinéma qui est mis à mal. L'Iran a de la difficulté à tolérer l'indépendance de ses cinéastes», proteste Kiarostami. Lui-même a vu plusieurs de ses productions, dont *Le Goût de la cerise*, interdites de diffusion dans son pays. «Avec l'incarcération de Jafar Panahi, je constate qu'on a franchi une certaine limite en Iran.»

En tout cas, hasard ou signe des temps, pour la première fois de sa carrière, Kiarostami a tourné à l'étranger, plus précisément en Toscane, en Italie. *Copie conforme* met en scène Juliette Binoche et le comédien britannique de théâtre William Shimell. Le cinéaste avait toujours refusé de travailler avec des acteurs professionnels. Il n'avait jamais fait de film hors de l'Iran ni bénéficié

d'un aussi gros budget. Kiarostami ne parle que farsi (très mal l'anglais). Or *Copie conforme* roule en trois langues: français, anglais, italien. C'est une vraie plongée hors de son bocal. «Je n'ai rien reconnu de ce que je savais du cinéma.»

Le film est une mise en abyme. Un historien britannique de passage rencontre une admiratrice d'origine française, antiquaire (Binoche, lumineuse), et tous deux dans un petit village toscan s'offrent un jeu de rôles: soudain imitant un couple en guerre conjugale, le tout sur fond de références à l'art, si vital en Italie, et à la contrefaçon. Où est la vérité? Où se cache le mensonge? Et si le couple s'était toujours connu? L'ambiguïté, au cœur de toute l'œuvre de Kiarostami, jongle ici avec une théorie de la contrefaçon sur une démonstration au départ assez lourdingue, puis incarnée plus efficacement par le vrai faux couple.

## Binoche exaucée

Sans posséder la poésie trouble d'*Au travers des oliviers* et d'*Où est la maison de mon ami?*, deux de ses grands films, *Copie conforme* se révèle un exercice de style de plus en plus vertigineux porté surtout par l'intensité de Binoche. Pas très nouveau comme concept, la chevauchée des possibles, mais servi par ce puissant directeur d'acteurs — un des rares à Cannes cette année, dans une sélection dominée par les figures masculines, à offrir un rôle complexe à une actrice, ici tour à tour séductrice, agressive et désespérée.

«S'il y a une idée pivot dans le film, précise le cinéaste, c'est que la valeur des êtres qui nous entourent dépend du regard posé sur eux. Avec le bon regard, ils s'épanouissent.»

En recevant son Oscar pour *Le Patient anglais*, Binoche avait exprimé le désir de jouer avec Kia-

rostami. Ils se sont revus. L'actrice vint faire son tour à Téhéran. «Je voulais connaître les femmes là-bas, persuadée que je ne pourrais jamais travailler en Iran de toute façon», confesse-t-elle. Un jour il a évoqué devant elle ce souvenir d'une femme et de son fils devant une statue à Florence. «Et j'ai vu une expression sur son visage que je voulais recréer, évoque le cinéaste. D'où le film.»

Binoche avait déjà convaincu le producteur Marin Karmitz d'appuyer le projet. Kiarostami n'avait plus qu'à écrire le scénario. Or, dans ce scénario, Juliette a reconnu l'histoire qu'elle vivait avec son propre compagnon. «Ça m'a profondément touché», déclare Kiarostami. Cette romance impossible était universelle. Car la relation amoureuse est le seul domaine où l'on n'apprend rien. C'est toujours la même histoire et jamais la même.»

Le cinéaste confesse n'avoir jamais vécu l'expérience du tournage comme un travail auprès d'une vraie actrice professionnelle. «C'était autre chose. J'étais là pour exaucer son souhait de travailler à mes côtés. Et ce film ne pouvait être tourné qu'en Italie, la grande patrie de l'art.»

Juliette Binoche louait hier le perfectionnisme du maître d'œuvre toujours en quête du cadrage idéal, sa générosité aussi: «Après avoir parcouru le monde pour des tournages, j'ai pu vivre l'immensité intérieure grâce aux émotions du film de Kiarostami.»

Sur la Croisette, entre séances photos et tapis rouge, la belle et intense actrice se jette à la défense de Panahi et devrait lire aujourd'hui à Cannes la lettre que Kiarostami a rédigée pour défendre son frère d'armes.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390